

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 15.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 10 AVRIL 1879

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

La question Letellier, par Delta.—Désintéressement du Barreau de Montréal, par Delta.—L'astrolabe de Champlain.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Nos gravures.—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Maillon (suite).—Choses et autres.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Récit d'un voyage au pôle.—Les femmes.—Nouvelles étrangères.—Recettes utiles.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le départ des cloches ; " Nous voulons Barabaras ! " Résurrection ; Pâques.—Résurrection : Les disciples d'Emmaüs.

## L'AFFAIRE LETELLIER

Jendredi soir, Sir John s'est levé et a annoncé le dénouement de ce drame émouvant. Ce n'est pas le dernier acte, mais c'est le plus intéressant.

J'ai informé Son Excellence le Gouverneur-Général, dit-il, que vu la résolution adoptée par le Sénat pendant la dernière session, et par la Chambre des Communes pendant la session actuelle, les avis de Son Excellence sont d'opinion que l'utilité des services du lieutenant-gouverneur Letellier est diparue, et que dans l'intérêt du public, il est expédient que le lieutenant-gouverneur soit destitué. Son Excellence a alors daigné déclarer que le système introduit par l'acte constitutionnel de 1867 ayant été, jusqu'à cette date, inconnu dans la Grande-Bretagne ou dans ses colonies, il n'existe aucun précédent pour le régler, et comme sa décision dans cette affaire réglera pour l'avenir les relations entre les gouvernements fédéral et provinciaux quant à la position des lieutenants-gouverneurs, en conséquence, il considère qu'il est expédient de soumettre l'avis et tout le dossier de cette affaire et les circonstances y relatives au gouvernement de Sa Majesté, pour qu'il la prenne en considération et qu'il donne ses instructions à ce sujet.

L'opposition accueillit par des applaudissements cette importante nouvelle et des sifflets partirent des bancs des députés conservateurs de la province de Québec.

Dans le cours de la soirée, M. Ouimet,

député de Laval, exprima énergiquement son mécontentement et celui de ses amis. Il protesta contre la conduite du gouverneur et prétendit qu'en refusant de suivre l'avis de ses ministres relativement à la démission de l'hon. M. Letellier, il avait violé les droits du peuple et les principes du gouvernement responsable.

Sir John ne partage pas l'opinion de M. Ouimet; il croit que le Gouverneur-Général aurait dû suivre l'avis de ses ministres, mais on ne peut dire qu'il a agi inconstitutionnellement.

MM. Cockburn, Vallée, Desjardins et Mousseau parlent dans le même sens que M. Ouimet et disent que le Gouverneur-Général ne pouvait pas plus refuser de sanctionner la démission de M. Letellier que celle de tout autre employé subalterne.

Vendredi matin, la *Minerve* disait : " Le jeune homme qui représente la reine à Ottawa, ne vaut pas mieux que le forban qui règne à Québec. Et l'Angleterre nous demande de l'affection ! Ignore-t-on quelque part que le régime du fouet est passé et que les sujets coloniaux se sentent assez intelligents pour conduire eux-mêmes leurs propres affaires ? "

Les journaux libéraux jubilaient et l'un des rédacteurs de la *Patrie* rappelait qu'il avait écrit que le gouverneur-général ne pouvait démettre l'hon. M. Letellier et qu'il ne le démettrait pas, mais référerait la question au gouvernement anglais.

A Ottawa, l'excitation était grande; des dépêches annonçaient que les conservateurs étaient réunis en caucus et qu'un grand nombre étaient d'opinion que Sir John ne pourrait satisfaire ses amis de la province de Québec qu'en offrant sa démission au gouverneur-général. Quelques-uns parlaient de demander le rappel du marquis de Lorne. Les conservateurs anglais étaient d'opinion, en général, qu'il fallait attendre la décision du Bureau colonial avant de casser les vitres. Cette opinion a fini par prévaloir, mais la plupart des journaux conservateurs disent ou font entendre que le lien colonial subira un choc sérieux si l'hon. M. Letellier n'est pas destitué. Les partisans de l'indépendance se frottent les mains, mais plusieurs regrettent que le conflit ne vienne pas à propos du tarif; que le motif serait meilleur et rallierait alors un grand nombre de libéraux de la province de Québec. " Comment, disent-ils, ne pas prendre fait et cause pour le gouverneur-général, qui ne veut pas prendre la responsabilité, en démettant M. Letellier, de porter un coup funeste à l'autonomie des provinces et à l'indépendance de leurs gouvernements ? "

On entend dire partout que si l'Angleterre, après avoir refusé de démettre l'hon. M. Letellier, s'opposait au nouveau tarif, il se ferait dans le pays une agitation qui pourrait aller jusqu'à l'indépendance.

DELTA.

## DÉSINTÉRESSEMENT

du Barreau de Montréal—La vertu peu récompensée

Pour montrer comme les avocats sont désintéressés et apathiques lorsqu'il s'agit de leurs intérêts, il est bon de mentionner qu'ils n'ont pas encore songé à se débarrasser de la taxe imposée pour la construction du palais de justice de Montréal, qui

est payé depuis longtemps. Il y a au moins douze ans qu'ils paient ou font payer à leurs clients une taxe qui sert à construire et à entretenir les cours et prisons des autres districts.

Et, chose amusante ! malgré son désintéressement, le barreau le plus maltraité de toute la province, le plus mal servi, est celui de Montréal. Pendant que dans la plupart des autres districts on a des juges qu'on ne sait trop comment employer, à Montréal, les avocats souffrent, les clients se plaignent, les affaires les plus importantes languissent parce qu'on n'a pas assez de juges.

Tout le monde comprend cela, mais rien ne se fait. Est-ce qu'avec les \$20,000 qu'on lui enlève le district de Montréal ne pourrait pas se procurer les juges dont il a besoin ?

Il doit y avoir dans le parti conservateur qui vient d'arriver au pouvoir à Ottawa, des avocats qui consentirent à monter sur le banc; nous espérons que le gouvernement profitera de leurs bonnes dispositions pour satisfaire le public et le barreau du district de Montréal. Il n'est pas permis de parler d'économie quand il s'agit de l'administration de la justice. Qu'est-ce que le salaire de deux ou trois juges comparé aux intérêts immenses qui sont en jeu ? On a dit : " Il y a déjà trop de juges dans la province de Québec ; " est-ce une raison pour que Montréal n'en ait pas assez ? Il est vraiment curieux de constater comme ce sont les réformes que tout le monde demande, les réformes les plus faciles à faire, qu'on prend plaisir à remettre de jour en jour, d'année en année. Quoi de plus facile, par exemple, que de nommer deux juges de plus à Montréal ? Pense-t-on réellement qu'on ne trouvera pas des avocats assez dévoués pour monter sur le banc ?

Non-seulement nous sommes d'opinion qu'on devrait augmenter le nombre, mais encore le salaire des juges, au moins dans les grands centres comme Montréal et Québec.

Encore une fois, l'économie faite au détriment de la justice est aussi ridicule que déplorable.

DELTA.

## L'ASTROLABE DE CHAMPLAIN

Quelques journaux français ont déjà parlé de la découverte faite de cette précieuse relique entre la rivière Outaouais et le lac au Rat-Musqué. On n'a pas de doute que cet astrolabe fut perdu par Champlain dans le voyage qu'il fit en 1613, jusqu'au Portage-du-Fort. L'astrolabe était un instrument dont on se servait du temps de Champlain pour prendre la hauteur du soleil et constater la latitude dans un endroit quelconque. Comme tout ce qui se rattache à Champlain et est de nature à jeter de la lumière sur la découverte de notre pays, est d'un grand intérêt, la maison Burland-Desbarats a jugé à propos de publier une brochure contenant deux gravures, l'une représentant l'astrolabe, et l'autre l'endroit où il a été perdu ainsi que la route suivie par Champlain dans son voyage en haut de l'Outaouais, avec un récit intéressant de ce voyage et une description complète de l'instrument en question, par M. J. Russell. Rien de mieux imprimé, de mieux fait sous tous

les rapports. La maison Burland a cru que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du pays et à Champlain se feraient un devoir d'acheter cette brochure intéressante; nous espérons qu'on prouvera qu'elle ne s'est pas trompée. Les membres du clergé, les hommes de profession et en général tous ceux qui sont instruits se hâteront de se la procurer. Elle est en vente aux bureaux de la Compagnie Burland-Desbarats, rue Bleury, et chez les libraires de la ville.

## CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 3 avril 1879.

En outre de ses plantes rares et de sa ménagerie de *Central Park*, New-York est aussi le refuge des désespérés de l'amour et des excentriques du mariage : deux espèces oubliées par Buffon.

Je ne m'arrêterai pas aux barbons qui épousent des Agnès de quinze ans, ni aux blancs-becs qui se marient avec des créatures qui pourraient être leurs mères; c'est par trop commun. Je préfère m'occuper aujourd'hui des hauts faits de nos beaux et de nos belles, dont l'extravagance et le haut comique nous feront toujours rire.

Et d'abord, je tiens à prouver que New-York—qui n'a rien d'oriental—va devenir une autre Cythère; car, aussitôt qu'on enlève une femme quelque part, c'est toujours en cette ville que le ravisseur vient cacher son forfait.

Dernièrement, tout New-York a appris avec stupeur qu'un Paris américain avait poussé la drôlerie jusqu'à épouser son Hélène en pleine mer, sur le navire, avant de débarquer.

Un autre couple, également pressé, s'est fait marier en *sleeping car*; le père, qui ne voulait pas ce mariage, est arrivé le premier à la gare de la 42e rue, mais trop tard : il a dû s'incliner devant les faits accomplis.

Enfin—voyez jusqu'où la science peut nous conduire—j'ai vu arriver en cette ville deux époux qui avaient exigé, à leur départ de San-Francisco, qu'un ministre protestant vint bénir leur union en ballon, à mille pieds au-dessus du niveau de la mer.

Tous les goûts sont dans la nature.  
Ces époux voulaient y voir clair ;  
Au lieu de prendre une voiture, ' Ils ont préféré prendre l'air.

Quelque extravagants que puissent paraître ces mariages bizarres, celui que je vais raconter est encore plus incroyable, bien qu'il soit des plus authentiques. Mais, comme dit le poète :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

\* \*

Miss Angelina, avant que le souffle d'Hyménée ait soulevé son voile parfumé d'innocence, passait, à juste titre, pour la plus riche héritière et la beauté la plus éclatante de Madison Avenue.

Vénus Astarté, Psyché la curieuse, Aspasia et même Cléopâtre, auraient paru près d'elle des suivantes de reine, rien de plus; même en supposant qu'elle eût bien voulu leur prêter ses robes.

On disait alors qu'elle était blonde comme un clair de lune; que ses yeux laissaient voir un coin du ciel étoilé, et que sa bouche ressemblait à un œillet où la rosée avait égrené ses perles.

Sa distinction excluait la raideur britannique ; elle savait être gracieuse avec goût, et portait des robes très-longues.

Quand, parfois, elle descendait de voiture pour entrer dans un magasin de modes, il semblait que ses pieds ne touchaient pas terre, qu'elle était déesse et marchait sur les nues.

Cet amas de perfections était couronné par une fortune personnelle de sept millions de dollars.

Il faut croire que cet idéal hors ligne non-seulement éblouissait, mais pétrifiait d'admiration tous les *lovers* et les *flirters* du haut de la ville, car pas un n'osait lui demander sa main.

Sa supériorité en toutes choses faisait autour d'elle le vide ; chacun de ceux qu'elle charmait se croyait indigne d'un pareil trésor.

C'est alors que, lasse d'être encensée comme une idole qu'on ose approcher, elle résolut de voyager incognito en Europe.

Souvent, l'hirondelle, partie seule du nid de mousse, y revint au printemps avec un doux compagnon. La pensée de donner un jour la becquée à de jolis oiseaux comme elle, lui fit prendre la clé des champs.

Rome, Venise, Florence et Paris, la ville des plaisirs, déposèrent tour à tour à ses pieds leur tribut d'admiration ; son portrait à l'huile, exposé au Salon, fut même déclaré hors concours.

Et cependant, personne—du moins le croyait-elle—personne ne connaissait le chiffre de son immense fortune. Elle n'était pour tout le monde que Miss Angéline ; c'était ce petit nom qu'elle laissait sur les registres d'hôtel et qu'elle griffonnait au bas de ses lettres.

"Au moins, se disait-elle, je serai aimée pour moi-même ; celui que je choisirai ne m'épousera pas pour mes millions. Lorsque cette fortune viendra ensuite dorner sur tranche notre lune de miel, ce ne sera qu'un bonheur de plus—

"Un rayon de soleil sur un nid d'amoureux."

Un certain hidalgo, le marquis de Caravellas, peut être grand d'Espagne, mais à coup sûr passé maître dans la vie galante, le jeu et les bon coups d'estoc, fut le *Deus ex machina* de cette comédie à deux personnages.

Un des premiers, il dévina les millions de la belle blonde.

Une agence matrimoniale, du reste, le mit au courant de ce qu'il désirait savoir.

Ces sortes de maisons ont des registres secrets où l'on peut, moyennant finance, savoir exactement le montant de la dot de telle ou telle demoiselle à marier, demeurait-elle au Japon.

Un correspondant de New-York fut le trait invisible qui perça le mystère.

Ce chiffre fabuleux de sept millions lui tournait la tête ; pour être bien sûr qu'il ne se trompait pas, le marquis se le fit répéter trois fois.

"Diable ! fit-il, c'est une vraie poule aux œufs d'or, un lingot vivant que cette ange aux yeux bleus. Je sais bien qu'elle n'appartient pas à la haute noblesse, et que son père a dû probablement faire fortune dans les viandes salées ; mais qu'importe ! Dussé-je introduire dans mon blason une hure de sanglier, il me faut cette femme, il me faut ses millions !"

Dès ce jour, l'Espagnol résolut d'employer tous les moyens pour captiver le cœur de la jeune Américaine.

Il commença d'abord à avoir deux duels coup sur coup à cause d'elle ; ce qui la flatta énormément.

Aux courses, au bois, au théâtre, il était toujours à quelques pas de son idole ; ce qui fit dire au *Charivari* : "La terre n'est pas si large à avoir un satellite, Venus a aussi le sien."

Miss Angéline, en lisant ce journal, fut très-heureuse d'être comparée à une planète, et surtout à Vénus.

Chaque après-midi, elle avait l'habitude de faire le tour du bois sur son phaéton qu'elle conduisait elle-même. Le marquis, de son côté, imagina un stratagème qui devait pleinement réussir. Ayant gagné à prix d'or le palfrenier de celle qu'il voulait tromper, celui-ci consentit à servir ses projets.

Or, un certain jour que miss Angéline devait sortir, l'infidèle serviteur fit boire aux chevaux une certaine drogue qui devait peu à peu les rendre furieux.

Une heure après, l'attelage fringant de la belle Américaine brùit le macadam des Champs-Élysées, et se précipitait ensuite comme un ouragan dans le bois de Boulogne, où les chevaux s'emballèrent définitivement.

En efforts impuissants la belle se consume, Ils rougissent le mors d'une sanglante écume.

Elle allait être précipitée dans le lac, lorsque, ô prodige ! un homme apparut. C'est le marquis lui-même qui vient se jeter au-devant des pauvres bêtes affolées. Il leur casse la tête avec son revolver, et reçoit, naturellement, la jeune miss dans ses bras. C'était dans le programme.

Il la ramène à son hôtel dans sa propre voiture, et, le lendemain, la pauvre enfant ne le nommait pas autrement que son sauveur, son lion et son maître.

Quelques jours après, le même steamer les emportait tous deux vers la baie de New-York.

Elle était radiuse de l'avoir près d'elle. "Pour moi, se disait-elle, il quitte la ville et la cour, le monde et ses fêtes : Oh ! comme il m'aime !"

De son côté, le marquis ne s'endormait pas sur ses lauriers. Chaque jour, il inventait une nouvelle surprise à son idole.

Profitant de la présence à bord d'un certain nombre de musiciens, il donnait à sa belle chaque soir une sérénade. C'était tout à fait espagnol ; on se serait cru à Séville.

Et, pour que l'illusion fût complète, elle entendit une nuit son *Roméo* lui roucouler cette romance. La voici telle que me l'a transmise un reporter du *Herald* :

Que votre voile  
Fait songer ;  
J'y vois l'étoile  
Du berger.  
Tout vous admire,  
Je suis fou,  
Et veux vous dire :  
*I love you.*

Divine blonde,  
Vous voyez  
Palpiter l'onde  
A vos pieds.  
L'amour incline  
Mon genou :  
Chère Angéline,  
*I love you.*

Neptune apprête  
Ses fureurs  
Et la tempête  
Ses terreurs.  
Tout est furie  
Et casse-cou :  
Moi seul m'écrie :  
*I love you.*

On comprend qu'après tant de preuves successives de tendresse, miss Angéline devait sentir son cœur battre la chamade. Personne ne s'étonnera donc du mariage de ces deux êtres si bien faits l'un pour l'autre.

La corbeille de mariage était digne d'une princesse ; elle coûta au marquis \$500,000.

Quant à la cérémonie nuptiale, au repas et au bal qui l'ont suivie, je renonce à les décrire, un volume n'y suffirait pas.

#### ÉPILOGUE

Huit jours après, la nouvelle marquise de Caravellas voyait entrer chez elle un vieux juif au nez crochu, qu'elle avait vu souvent avec le marquis.

Le sinistre vieillard ouvrit devant elle un vaste portefeuille renfermant tous les billets qu'avait souscrits son mari avant son mariage. Il y en avait pour un million de dollars. Il est vrai que la plus grande partie de cet argent avait été dépensé en vue d'éblouir la pauvre jeune femme. Mais qu'importe ; elle était trop certaine maintenant qu'elle avait eu affaire à un chevalier d'Indu trie, dont l'amour n'était qu'un jeu.

Cet homme si prodigue n'était qu'un marquis de la bourse plate ; ce don Juan magnifique n'était qu'un comédien, un faussaire d'amour.

Quel épouvantable réveil pour cette femme si orgueilleuse !

Pour se venger, la malheureuse jura que

cet homme n'aurait jamais d'héritier de son sang.

Et, dût-elle en mourir, on dit qu'elle tiendra son serment.

ANTHONY RALPH.

## NOS GRAVURES

### Le départ des cloches

C'est une légende charmante et connue de tout le monde, que celle des cloches qui s'envolent de leurs églises le matin du jeudi saint, pour ne revenir que le samedi, au moment où le prêtre entonne, à la messe, le *Gloria in excelsis* de la résurrection. Elles vont, dit-on, à Rome pendant cette période liturgique.

Dans les petites villes de certaines contrées, on remplace ces belles fugitives par des crécelles. Des enfants les font grincer le long des rues pour annoncer les offices, et les accompagnent quelquefois d'un instrument fait pour la circonstance, avec l'écorce de l'aune.

Une pieuse coutume salue aussi leur retour, dans ces pays. Au moment où le premier son des cloches se fait entendre, on s'aborde en exclamant *Alléluia*. Le retardataire doit à celui qui l'a devancé les œufs destinés à fêter la Pâque le lendemain, d'après la tradition.

### " Délivrez-nous Barrabas ! "

Le *Barrabas* exposé cette année est-il un tableau religieux ? Non. Si l'artiste eut voulu lui donner ce caractère, il eût mis le Christ au premier plan, et concentré sur lui toute l'attention. C'est Barrabas, au contraire, qui est le roi du tableau, comme il était le roi de cette plèbe qui le préférerait à Jésus. Pilate leur dit : "Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs ?" Alors, ils se mirent à crier de nouveau tous ensemble : "Nous ne voulons point celui-ci, mais Barrabas." Et qu'était-ce que ce Barrabas ? Un voleur, un meurtrier, qui avait eu l'art de couvrir ses crimes du manteau de la politique, en se faisant le chef d'une sédition.

Barrabas fut de tous les temps. Peut-être est-il plus particulièrement du nôtre. M. Müller a eu son idée là-dessus. Que celui-là regarde qui a des yeux pour regarder ! Que celui-là entende qui a des oreilles ! Ce n'est pas à nous à développer la leçon. Elle est vivante, palpitante sur la toile de l'artiste, et rien n'y manque.

Barrabas sort de prison. Il est encore sur les degrés qui en précèdent la porte. Va-t-il, en personnage vulgaire, se hâter de les franchir et se confondre avec la foule ? Il s'en gardera. De ces degrés, il se fait un piédestal, où, calme et froid, il pose en martyr, présentant ses chaînes brisées comme des titres à l'enthousiasme de la populace, qui s'en donne à cœur joie.

La figure de Barrabas est un chef-d'œuvre. Ces yeux enfoncés, ces pommettes déprimées, cette lèvre inférieure pendante, ces cheveux incultes, cette barbe rousse, en font un type où se reflètent tous les vices, toutes les scélératesses, servis par une intelligence dévoyée qui rend le personnage plus hideux encore ; et pourtant, rien n'est chargé dans ses traits, rien n'est tourmenté dans sa pose. Tout parle en lui ; rien ne crie.

Des deux côtés de Barrabas, et un peu en arrière, sont les deux types qui personnifient la canaille dans les scènes de ce genre. A gauche, un fier-à-bras qui lève à toute leur hauteur ses mains crispées, et, de sa bouche grande ouverte, pousse un cri formidable ; à droite, un de ces adroits meneurs, qui, saisissant d'une main la main du libéré, et lui pressant l'épaule de l'autre, lui souffle à l'oreille des paroles de félicitation et d'encouragement.

Ces trois personnages constituent le groupe principal du tableau. Aussi l'artiste l'a-t-il particulièrement travaillé. Il est fini, complètement fini.

Il en est autrement de cette scène lointaine où, dans le prétoire, le Christ est insulté, frappé, traité comme un scélérat.

Elle est seulement esquissée à grands traits. Elle est là pour le contraste, pour le complément de la pensée. Elle est là pour que le spectateur tire tout entier la conclusion qui convient, et pas autre chose : car, nous l'avons dit : le tableau de M. Müller est une étude de mœurs, une satire sanglante, une austère leçon, tout ce qu'on voudra ; mais il n'est pas un tableau religieux.

Complétons la description cependant. Au-dessus de Barrabas, c'est la foule agitée par une ivresse indescriptible ; la foule où grouillent pêle-mêle toutes les classes sociales : le soldat, l'officier, le manœuvre, le lévite, le publicain, la fille de joie, la mère de famille, le disciple de Bachus, chancelant et couronné de lierre, le pharisien, le philosophe. Et tous s'agitent convulsivement, lèvent les bras, et crient : "Il nous faut Barrabas !"

Oui, n'est-ce pas ? il vous faut Barrabas !

Oh ! c'est bien là l'histoire des masses égarées et livrées aux instincts bestiaux. On vit cela jadis, on le revit hier, on le voit aujourd'hui, on le reverra demain. Barrabas, la folie et la bêtise humaine furent de tous les temps. M. Müller a frappé juste.

### Paques

Alleluia ! Le Christ est ressuscité, il est vainqueur, il règne, il domine.

Le Christ triomphe de la mort. Un ange est descendu du ciel pour renverser la pierre de son tombeau ; les gardes, surpris dans leur sommeil, s'éveillent sourdains et s'arrêtent foudroyés.

Quelle joie pour le monde entier ! Les enfants se réjouissent surtout des œufs de Pâques. Quel empressement ! Quelles surprises agréables ils espèrent trouver !

Pour les hommes, la joie est plus grave. C'est le temps de remplir le devoir pascal. Les fidèles, comme le représente notre gravure, se pressent à la Table sainte.

Le philosophe Jean-Jacques Rousseau restait anéanti lorsqu'il considérait non-seulement la simplicité, mais l'extrême sobriété des récits évangéliques. Il y voyait la preuve de la vérité divine. Ce n'est pas ainsi, en effet, que les hommes procèdent lorsqu'ils veulent faire croire à leurs affirmations.

Se représente-t-on, par exemple, que ce grand fait de la résurrection du Christ, sur lequel repose toute la foi catholique, soit l'objet de quelques phrases seulement de la part des évangélistes ? Encore ces quelques phrases ne concernent-elles que les apparitions de Jésus à ses disciples. Il n'est pas dit un mot de l'acte de la résurrection lui-même, et les artistes qui l'ont voulu représenter ont dû s'inspirer de leur piété ou de quelques paroles des anciens Pères.

Et cependant, sur ce grand fait repose toute la foi catholique. Saint Paul nous le dit nettement dans le xve chapitre de son épître aux Corinthiens : "Si Jésus-Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine, et votre foi est vaine aussi."

### Les disciples d'Emmaus

Il n'est pas un chrétien qui n'ait présenté à la pensée ce touchant épisode rapporté par saint Luc. Notre gravure peint le moment où Jésus, ressuscité, après s'être joint aux deux disciples sous l'apparence d'un voyageur et leur avoir reproché leur défaut d'intelligence, "commençant par Moïse, et ensuite par tous les prophètes, leur explique, dans toutes les Écritures, ce qui a été dit de lui." Les disciples écoutent avec une émotion visible. Quand ils auront reconnu Jésus à la fraction du pain et que le Sauveur les aura quittés, ils se rappelleront cette phase de leur voyage : "N'est-il pas vrai que notre cœur était tout brûlant lorsqu'il nous parlait dans le chemin et nous expliquait les Écritures ?" Et, comprenant leur devoir, ils se lèveront sur l'heure, pour aller dire à Jérusalem ce qui leur est arrivé.



Le départ des cloches.

## HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS  
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,  
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

### CHAPITRE TREIZIÈME

PERTES DE VIE D'UN CERTAIN NOMBRE DES  
HABITANTS DE L'ILE-AUX-COUDRES PAR  
SUITE DE LA NAVIGATION, ETC., ETC.

#### VII

##### FRANÇOIS MARIÉ

Je suis privé des moyens de pouvoir donner les détails de la mort de François Marié. Les traditions de l'Île-aux-Coudres ne m'en ont rien appris. Pour constater ce malheur et le consigner ici, je n'ai qu'un acte de sépulture dressé par M. Pierre-Joseph Compain, qui n'a pas jugé à propos de nous apprendre autre chose que, le 26 de septembre 1783, "il avait inhumé dans le cimetière de l'Île-aux-Coudres le corps de François Marié, noyé depuis deux jours, âgé de trente ans." Voilà tout ce qu'il a jugé digne d'être consigné dans l'acte de cette sépulture.

Voulant connaître ce François Marié, péri d'une manière si déplorable, j'ai visité les registres de l'époque indiquée par son âge, mais je n'ai pu trouver son nom. A sa place, j'ai trouvé celui de Dominique Marié, dont le père était Antoine Marié et la mère, Catherine Savard, et dont les nombreux enfants sont inscrits au registre de l'île.

Ces recherches infructueuses m'ont fait supposer ou que ce François Marié n'était pas de l'Île-aux-Coudres, ou que M. Compain avait écrit, dans le registre, le nom de François au lieu de celui de Dominique.

Ce fait, entre beaucoup d'autres, prouve qu'on ne saurait faire trop d'attention en rédigeant des actes qui sont des documents publics qu'on peut avoir besoin de consulter dans la suite. Il faut cependant avouer qu'il n'est pas toujours possible pour celui qui rédige ces actes de se procurer les renseignements désirables. Alors, on ne peut blâmer l'insuffisante rédaction d'un acte.

#### VIII. IX

##### JOSEPH-MARIE SAVARD ET PIERRE SAVARD

Je n'ai que le témoignage d'une tradition conservée sur l'Île-aux-Coudres, pour constater la mort dans les eaux du fleuve, de Joseph-Marie Savard et de Pierre Savard. Ce malheur eut lieu dans le printemps de 1795.

Joseph-Marie Savard et Pierre Savard, deux des habitants de l'Île-aux-Coudres, étaient traversés au nord pour assister à une noce. Après les joies et les plaisirs de cette noce, qui, à cette époque, devaient avoir été prolongés pendant plusieurs jours, ils revinrent à leur embarcation pour traverser le fleuve. Par une cause que la tradition n'a pas daigné nous faire connaître, comme ils arrivaient près de la Grande-Batture, à l'endroit qui se trouve devant la demeure de François Tremblay, le canot qui leur servait à traverser le fleuve fut renversé. Ils tombèrent à l'eau, ne purent saisir l'esquif et restèrent ensevelis dans les eaux, qui ont retenu leurs corps pour ne les rendre qu'à la résurrection générale.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que ces deux morts lamentables plongèrent deux familles dans une longue amertume de chagrin et de douleur. Ainsi, comme cela arrive si souvent dans ce pauvre monde, le chagrin suivit de bien près la joie; le deuil et les larmes succédèrent bien vite aux bruyants ébats d'une noce, et toute cette scène de désolation ne fit pas mieux comprendre et mettre en pratique cette grande parole de l'apôtre : "Ne vous réjouissez que dans le Seigneur;" ou bien

ces autres paroles qu'on devrait porter gravées dans tous les cœurs : "Voici donc, mes frères, ce que je vous dis : Le temps est court; et ainsi que ceux qui ont des femmes, soient comme n'en ayant point; et ceux qui pleurent, comme ne pleurant point; ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant point; ceux qui achètent, comme ne possédant point; enfin, ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant point; car la figure de ce monde passe." (1. Cor. chap. 7, v. 29.) Oui, la figure des choses passe et nous restons avec cette figure. Mais, une fois que le temps nous aura emportés dans un monde où il n'y a plus de figure, et où tout est réalité, nous n'en reviendrons plus!

#### X. XI

##### LA FEMME DE JOSEPH GAGNON ET LE FRÈRE DE CETTE FEMME

Dans le mois de juillet de l'année 1795, Joseph Gagnon (1), père de Pitre Gagnon, bien connu des habitants de l'Île-aux-Coudres, était parti avec sa femme, dont le nom de famille était Dufour, et avec le frère de cette femme, pour aller visiter des parents qui demeuraient à la Petite-Rivière Saint-François. Ils avaient pour voiture d'eau un célèbre canot de bois, qui servait à soigner la pêche aux marsouins, comme tant de fois déjà j'en ai fait la remarque. Leur visite terminée, ils se rendirent au rivage pour reprendre leur canot et revenir à l'île. La femme de Joseph Gagnon, qui avait laissé à la maison deux jeunes enfants, dont un devait être Pitre Gagnon, dont je viens de parler, rencontra sur le rivage plusieurs petits cailloux de différentes formes et de couleur variée, qu'elle ramassa et plaça dans ses poches, dans l'intention de les donner à ses enfants pour les amuser après son retour à la maison, qu'elle ne devait jamais revoir.

Le vent, qui s'était élevé à leur départ de la Petite-Rivière, augmenta de manière à rendre les eaux fort houleuses. Tant bien que mal, ils étaient arrivés dans les parages du fameux gouffre du Cap-au-Corbeau, et y trouvèrent des lames que leur canot ne put parer. Une de ces lames le fit chavirer. Ils tombèrent tous à l'eau. Joseph Gagnon eut la chance, en revenant du fond, de saisir le canot et de s'y fixer. Son beau-frère, Dufour, revint également à la surface; mais, au lieu de saisir le canot, il prit une des jambes de Joseph Gagnon, qui, menacé d'être entraîné avec lui, le repoussa avec son autre jambe, et eut le bonheur de ne point abandonner la planche de salut que lui offrait le canot. Son beau-frère disparut et ne revint plus à la surface. Il avait péri.

Quant à la femme de Joseph Gagnon, en tombant du canot elle descendit dans l'abîme et ne revint pas à la surface du fleuve. La cause de sa mort doit être attribuée au grand nombre de ces petits cailloux qu'à son départ de la Petite-Rivière elle avait mis dans ses poches. Ces cailloux durent l'entraîner au fond et leur poids l'empêcher de revenir sur l'eau. La pauvre mère, dans sa tendresse maternelle, voulait se servir de ces cailloux pour faire plaisir à ses jeunes enfants, et, contre son attente, ces objets servirent à faire deux orphelins qui ne devaient jamais revoir leur bonne maman, ensevelie dans les eaux.

Joseph Gagnon, dont le naufrage avait été aperçu par des habitants, eut le bonheur de se maintenir sur le canot, jusqu'au moment où un autre esquif vint l'arracher à sa dangereuse position. Il fut sauvé, mais ses jeunes enfants n'avaient plus de mère!

Pendant l'été de 1795, les habitants de la petite Île-aux-Coudres avaient eu la douleur de perdre quatre de leurs compatriotes dans le fleuve, et ne purent avoir la consolation d'accompagner leurs dépouilles mortelles à la terre bénite du cimetière de leur paroisse!

(1) Joseph Gagnon était né en 1729. Il mourut dans le mois de novembre 1815, étant âgé de 86 ans.

#### XII

##### ANDRÉ PEDNEAU (1)

C'est avec un profond sentiment de douleur et en m'associant à celle de sa respectable famille, que je vais raconter la fin tragique et à jamais déplorable du jeune André Pedneau, dont j'ai été témoin dans mon enfance et à laquelle j'ai fait allusion, en peu de mots, lorsque j'ai parlé de M. Lefrançois. Le souvenir de cet événement ne s'est jamais effacé de ma mémoire, et il a été une des plus vives et énergiques leçons que j'ai jamais reçues sur l'obéissance que l'on doit à son curé et à son père, et de l'abandon de Dieu qui, quelquefois, punit sur le champ la faute que l'on commet en refusant obstinément de leur obéir.

Un des dimanches du mois de juillet de l'année 1808 (je ne me rappelle plus quel dimanche), les fidèles de l'Île-aux-Coudres étaient réunis dans leur église pour y assister au très-adorable sacrifice de la messe. J'étais dans le banc de ma famille. Lorsque le moment de faire le prône fut venu, monsieur le curé de la paroisse, se tournant vers l'assemblée des fidèles pour faire des annonces, aperçut, en dehors de la grande porte ouverte deux jeunes gens se tenant debout. Il leur commanda d'entrer dans l'église, puisqu'il y avait de la place pour eux. Les deux jeunes gens demeurèrent à leur place. Prenant un ton sévère et impérieux, monsieur le curé leur ordonna, une seconde fois, d'entrer dans l'église. Ils ne firent aucun mouvement pour entrer. Le père d'un de ces jeunes gens partit alors de son banc, alla prendre son fils par le bras et vint le faire mettre à genoux devant l'autel, près de la balustrade. Celui-ci était sauvé. André Pedneau restait toujours en dehors de la porte de l'église. Son père, voyant qu'il n'obéissait pas, sortit aussi de son banc, se dirigea vers son fils et lui enjoignit d'entrer dans l'église. L'enfant répondit, de manière à être entendu de tous les fidèles, qu'il n'y entrerait pas! Le père, rebuté, revint dans son banc, la tête penchée et le visage couvert de confusion. Témoins de l'action de cet enfant, tous les fidèles firent entendre un long gémissement, et des larmes s'échappèrent des yeux d'un grand nombre. Jamais scandale semblable ne s'était passé dans l'Île-aux-Coudres.

André Pedneau, exaspéré par la sévérité des paroles de son curé et par le commandement de son père, se troubla, je pense, jusqu'au point de perdre la tête et ne sut plus ce qu'il faisait. Car je dois dire que c'était un bon jeune homme et que, jusqu'à cette fatale époque, il avait joui d'une bonne réputation. Mais il faut bien le reconnaître, il y avait dans ce drame public, se passant en présence de toute une paroisse, de quoi troubler et faire perdre la tête à un jeune homme de son âge. Je ne fais pas cette remarque pour le disculper entièrement, qu'on le comprenne bien, mais pour mieux faire saisir la sagesse de cette parole de l'apôtre saint Paul, adressée aux pères de famille : "N'irritez point vos enfants par une sévérité outrée;" j'ajouterai surtout quand ils sont devenus des hommes. André Pedneau avait péché; il avait certainement scandalisé en résistant publiquement aux injonctions de son curé et de son père et, sous ce point de vue, il était inexorable au jugement des hommes éclairés par les lumières de la foi.

L'esprit troublé, bouleversé, tout hors de lui-même, le pauvre jeune homme laissa l'église, la messe, l'assemblée des fidèles qu'il avait profondément contristés, et se dirigea vers la maison paternelle, éloignée de près de deux lieues de l'église paroissiale.

Une de ses sœurs gardait la maison. D'un regard distrait, elle le voit entrer, à cette heure indue, mais elle n'y fait point d'attention, et n'a pas seulement la pensée de lui demander d'où il vient ni pourquoi il avait abandonné la messe : elle continue ce qu'elle faisait sans s'inquiéter de son

(1) André Pedneau était né le 26 mars 1785. A l'époque de sa mort, il n'avait que 23 ans et quelques mois.

frère. Celui-ci rentre dans sa chambre, ôte ses habits de dimanche, revêt ceux de la semaine, sort de la maison, et sa sœur, qui semble partager son aveuglement, n'a pas la pensée de lui demander où il va et de regarder quel chemin il prend. Elle continue son travail, ou ses prières, comme si rien d'étrange ne se passait dans l'esprit de son malheureux frère.

Les parents d'André Pedneau laissent l'église après l'office de l'après-midi et reviennent à leur maison, mais n'y trouvent point leur enfant. Sa sœur, interrogée, répond qu'elle se rappelle qu'il est revenu à la maison pendant la messe; qu'il a changé d'habits; qu'il est sorti, mais qu'elle ne peut dire dans quelle direction il est allé. A cette étonnante réponse, un funeste pressentiment fait sortir du cœur des parents alarmés un cri de désespoir. Les hommes qui revenaient de l'église entendant ces cris de douleur, s'assemblent autour de la maison désolée et partagent les funestes pressentiments et la désolation de cette famille. Un même cri part de toutes les bouches : il faut le trouver, et chacun de la foule assemblée prenant son côté, on court chez les voisins : il n'y est pas. On gagne les étables : il n'y est point. On visite le bois, on cherche partout : on ne le trouve nulle part. On appelle, on crie : on n'entend point de réponse. Alors la désolation de tout ce monde est à son comble. On lève les mains au ciel, on pleure, on se lamente. Car, après l'inutilité de tant de recherches, la presque assurance d'un malheur épouvantable s'est emparée de toutes les âmes.

Pendant qu'on se désolait ainsi, un trait d'une sinistre lumière vint frapper de stupeur tout ce monde éploré, et ôter l'espérance de retrouver le pauvre enfant égaré.

Quelqu'un de la famille qui était descendu la côte avoisnant le rivage, revenait dire qu'un petit canot, qui était monté sur le haut de la rive, avait disparu, et que la trace de son passage sur le sable était toute fraîche. A cette découverte, tous les cœurs furent soulagés par la pensée qu'André Pedneau s'en était servi pour traverser sur la côte du nord, et qu'on saurait bientôt où il était. Mais cette lueur d'espérance fut bientôt remplacée par un surcroît de douleurs et d'angoisses, lorsque celui qui rapportait ce fait ajouta que quoique les eaux du fleuve fussent parfaitement unies, André Pedneau ne pouvait être traversé au nord, puisqu'il avait oublié de prendre les avirons du canot, qui étaient restés sur le sable, à l'endroit où était le canot disparu, et que sans avoir au moins un de ces avirons, il n'y avait pas moyen de couper les courants pour se rendre à la rive nord du fleuve. C'était évident; il fallait renoncer à l'espérance de retrouver sur la terre du nord le malheureux jeune homme. Un mystère effrayant allait avoir une solution. André Pedneau, dans le trouble et la désolation où il était, n'avait pas eu la pensée de prendre les avirons du canot en le passant à l'eau. Il avait dû s'y placer et s'abandonner à l'action des courants, sans avoir même la pensée de gagner un rivage quelconque.

Il était donc à peu près certain qu'André Pedneau était sur les eaux du fleuve, à la merci des courants, et du vent qui, d'un moment à l'autre, pouvait s'élever et l'engloutir dans les flots. Cette conjecture se changea en évidence, lorsque les hommes, qui allaient au bas de l'île prendre des chaloupes pour aller à son secours, apprirent d'une femme que vers mi-baissant, elle avait aperçu, dans le large un objet qui ressemblait à un canot que le courant entraînait vers le bas du fleuve.

Mais Dieu avait réglé qu'on ne sauverait pas André Pedneau. Pendant toutes les recherches qu'on avait faites pour le trouver sur l'île, l'après-midi s'était écoulée et la nuit approchait. Par un surcroît de malheur, la marée était basse et les chaloupes dont on voulait se servir étaient loin des eaux du fleuve échouées sur le sable. Il fallut beaucoup de temps pour les descendre, et quand elles furent à flot, la nuit était faite et la marée remontait.

Comme on parlait de l'île, s'éleva un fort vent d'est qui empêcha d'aller au secours de l'infortuné jeune homme, que, d'ailleurs, il eût été plus que difficile d'apercevoir dans l'obscurité de la nuit.

André Pedneau fut donc abandonné à son malheureux sort. Il est à croire que, par un terrible jugement de Dieu, celui qui, le matin même, avait levé sa tête contre l'autorité de ceux devant lesquels il devait la courber, fut condamné à avoir un sépulchre dans le fond des eaux.

On pense bien que les parents d'André Pedneau parcoururent et le nord et le sud du fleuve pour avoir quelque nouvelle de leur pauvre enfant. Mais toutes leurs recherches demeurèrent sans aucun résultat. Il n'avait été vu nulle part, ni lui ni son canot. Sa famille vécut dans les larmes ; et le souvenir de la perte de cet enfant, arrivée d'une manière aussi lamentable, est resté gravé dans leurs cœurs sans jamais s'effacer. Les jeunes gens de l'Île-aux-Coudres et tous les enfants, à quelque paroisse qu'ils appartiennent, doivent profiter de ce terrible exemple pour ne jamais oublier que Dieu n'attend pas toujours dans l'autre vie pour punir les révoltes scandaleuses contre les pasteurs ou contre les pères et les mères.

Quant à André Pedneau, condamnons la faute qu'il a commise et le scandale qu'il a donné, mais gardons-nous de le condamner lui-même. Il arrive assez souvent que la justice de Dieu punit en ce monde pour épargner dans l'autre. Au reste, savons-nous ce qui s'est passé dans son cœur, lorsque seul, isolé, abandonné de tous, le pauvre enfant a vu la tempête s'élever et les vagues entrer dans son petit canot ? N'est-il pas à croire que Dieu lui aura ouvert les yeux sur sa faute, et que, semblable à plusieurs de ceux qui ont été engloutis dans les eaux du déluge, il aura trouvé miséricorde, par son repentir, auprès de Celui qui, lorsqu'il est en colère, sait se ressouvenir de sa miséricorde.

(La suite au prochain numéro.)

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Garibaldi se rend, dit-on, à Rome dans le but de se mettre à la tête d'un mouvement révolutionnaire.

Le gouvernement italien a été informé que des tentatives d'assassinat auraient lieu sur la personne de la reine Victoria, entre la frontière et Turin. Toutes les mesures ont été prises pour protéger la reine.

La nouvelle que quatre ou cinq mille Zoulous avaient été massacrés par les troupes anglaises a causé une grande joie en Angleterre.

On dit que lord Dufferin s'est déjà distingué, comme ambassadeur, auprès du gouvernement russe, en empêchant une expédition qui aurait pu amener de graves complications.

On essaie de régler la question de la Roumélie au moyen d'une occupation mixte de cette province, mais la Turquie fait la grimace.

Lady Elizabeth Campbell, sœur du marquis de Lorne, épouse bientôt M. Balfour, et on croit que les nouveaux mariés feront leur voyage de nocce au Canada.

## CHOSSES ET AUTRES

On croit que les deux prochains candidats à la présidence des États-Unis seront le général Grant et M. Tilden.

On parle d'assemblées publiques qui seraient convoquées, les unes pour approuver et les autres pour condamner la conduite du gouverneur-général.

Le gouvernement local a eu la bonne idée de nommer M. Louis Côté, de Saint-Hyacinthe, dont nous avons publié le portrait et la biographie, membre de la Chambre des arts et manufactures.

Les avocats ont beaucoup aimé la ma-

nière précise, claire et agréable dont Son honneur le juge Jetté a rendu ses jugements, la semaine dernière. On l'entend, on le comprend et il instruit.

Son honneur le juge Loranger a rendu, comme président de la Cour de révision, plusieurs jugements dans des causes importantes, sans notes et dans un langage qui a été fort remarqué.

Le refus de quelques députés canadiens-français d'assister, après invitation acceptée, à un dîner donné par le gouverneur-général, et l'article de la *Minerve*, préoccupent et excitent les esprits.

Lord Beaconsfield est un des hommes d'Angleterre qui s'habillent avec le plus de goût. Il aime beaucoup les gelées au champagne et le café noir ; il ne fume pas. Sa conversation est souvent indolente et distraite.

Bismark mange et boit beaucoup, mais sans art et sans système. Il mange sa douzaine d'œufs à son déjeuner, aime beaucoup le mouton et boit en quantité du porter mêlé avec du champagne, et un breuvage composé de thé, de sherry et de champagne.

Comme on a beaucoup parlé de la gravure de *L'Opinion Publique* qui représentait le Héros de Châteauguay adressant la parole à l'hon. ministre de la milice, nous devons dire que cette gravure et les belles paroles qui l'accompagnaient sont dues à M. J. Lespérance, rédacteur du *Canadian Illustrated News*.

La Cour suprême du Nouveau-Brunswick, qui vient de rejeter la pétition contre l'élection de M. Burpee, par le comté de Sunbury, a déclaré que la loi électorale de la puissance, en imposant aux juges des provinces un surcroît de travail, était inconstitutionnelle. C'est là l'opinion qu'a toujours soutenue feu l'hon. juge Mondelet, de Montréal.

Un député républicain français corrobore ce que nous avons dit souvent au sujet du dénoûment de la situation politique en France : " Si cette situation continue, dit-il, la minorité monarchique, au lieu de s'éclaircir, se fortifiera ; le gouvernement sera rendu impossible ; une réaction s'opérera dans le pays, surtout dans les campagnes et les petites villes. Et nous irons tout droit à une dissolution ou à une révolution."

Dans un sonnet composé par M. Jacques Auger se trouve une charmante description des étincelants cristaux de givre qui s'accrochent aux branches d'arbres après une pluie d'hiver ; il s'écrie en terminant :

O prismes chatoyants, sous un soleil d'été !  
O charmante féerie, éphémère et fragile,  
Dont un souffle, un rayon briserait la beauté,

J'ai souvent fait ce vœu—mais c'est un vœu [stérile—  
De pouvoir, quelquefois, réunir en mon style  
Votre art éblouissant et votre chasteté !

M. Fréchette doit publier en France, l'été prochain, un volume de poésies : *Paysages Canadiens*, où l'on trouvera entre autres des poésies intitulées : *Niagara*, les *Rapides*, le *Saguenay*, le *Cup Trinité*, le *Montmorency*, les *Chaudières*, *Belœil*, *Rideau Hall*, *Spencer Wood*, etc., des sonnets pour la plupart.

Nous publierons l'une de ces poésies la semaine prochaine, avec une gravure dont le dessin est fait par M. Fréchette lui-même ; car M. Fréchette est non-seulement un poète, mais il aurait pu devenir un bon artiste.

La Cour criminelle siège depuis quelque temps à Montréal. L'hon. juge-en-chef Dorion préside, et MM. Devlin et Archambault représentent la Couronne. M. Devlin n'a plus la vigueur physique qu'il avait autrefois, et il a perdu une grande

partie de sa voix, mais il a conservé ses ressources oratoires, l'art de convaincre un jury.

L'hon. juge-en-chef n'a pas les mouvements entraînants et dramatiques qui distinguaient souvent les juges Aylwin et Drummond à la cour criminelle ; le tableau des misères, des passions et des crimes de ce pauvre monde, le laissent calme, mais son esprit droit et pénétrant, son jugement sain et pratique, sa parole lucide, logique et honnête font honneur à la justice et inspirent le respect et la confiance.

M. Mousseau a donné avis qu'il proposera la motion suivante :

Qu'il soit résolu que cette Chambre est d'opinion que le fait de soumettre l'avis donné par le Conseil Privé du Canada à la considération des aviseurs de Sa Majesté en Angleterre, sur une question d'un caractère purement administratif, en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, est subversif de tout principe du gouvernement responsable accordé au Canada.

D'après le *Globe*, le *Herald* et les principaux journaux libéraux, la motion de M. Mousseau serait une véritable motion de non-confiance contre le gouvernement, car Sir John n'ayant pas donné sa démission et ayant dit que la conduite du gouverneur-général est constitutionnelle, doit porter la responsabilité du renvoi de la question en Angleterre.

Le gouvernement veut apaiser le mécontentement de ses amis en envoyant l'hon. M. Langevin en Angleterre, avec l'hon. M. Abbott, pour obtenir une décision dans l'affaire de l'honorable M. Letellier.

On croit que M. Mousseau ne proposera pas sa motion.

La lettre suivante a été adressée la veille de Noël au "Petit Jésus," par une petite fille de six ans.

Nous en respectons scrupuleusement les fautes d'orthographe, qui, étant donné l'âge de la correspondante, sont un charme de plus :

O mon Dieu vous ne savé pas ce que je vai vous faire qui vous fera bien plaisir, Non. Je vai vous faire une laitre. Je metrai ma botine dans la cheminé, vous le savé bien, j'ai fait un chale et un jupon pour les pauvres. Voulé vous me donné des sous et de laine à Noël ?

Il fait bien movais tan. Donné nous du bon soleil guérisé les malades. Cé pas de ma faute d'écrire si male j'en suis bien fâché, à 7 ans j'écrirai mieux.

Adieu mon Dieu dites adieu à la Sainte-Vierge et à vos anges. Montré ma laitre à tous le monde qui est dans le ciel avec vous insi sit-il.

MARCELLE.

Un journal français apprécie le nouveau chef du parti républicain en France comme suit :

M. Clémenceau occupe la place laissée libre par l'élévation de M. Gambetta au fauteuil présidentiel. Il est servi par un talent de parole qui n'est pas à dédaigner ; de plus il marche à un but certain et il sait vouloir énergiquement ce qu'il veut. Aucun de nos ministres n'en pourrait dire autant.

Le jeu de M. Clémenceau est exact, serré, suivi. Comme le Cromwell que dépeint Bossuet, il ne concède rien au hasard. Il ne fait jamais rien d'inutile ; il n'omet jamais rien de nécessaire. Il domine les autres, parce qu'il se domine. Il est en pleine sévère possession de lui-même. Homme d'un très-vif et très-pétillant esprit, les saillies, les sarcasmes, les gaietés affluent à ses lèvres ; elles ne vont pas plus loin. Il refoule tout ce qui est frivole et compromettant. Il immole de jolis mots. Les jolis mots vous font inutilement de cruels ennemis. Il se préamunit austèrement contre ce danger.

Sa vie est d'un philosophe stoïcien. Il ne boit que de l'eau ; avec cela, il est toujours prêt à demander raison d'une parole malsonnante décochée à sa personne."

Voici l'état du personnel du clergé de France :

1o. *Service diocésain*.—Archevêques et Evêques, 91 ; vicaires-généraux titulaires, 190 ; chanoines titulaires, 762 ; ecclésiastiques attachés aux secrétariats, 127 ; supérieurs, directeurs et professeurs des grands séminaires, 632 ; supérieurs, directeurs et professeurs des écoles secondaires, 3,134.

2o. *Service paroissial*.—Curés, 3,421 ; desservants, 29,648 ; vicaires des paroisses ou desservants des chapelles, annexes,

10,617 ; prêtres habitués, 4,806 ; aumôniers, 2,708.—Total général : 56,143.

Ordinations de l'année : prêtres, 1,582 ; diacres, 1,374 ; sous-diacres, 1,380.

Elèves des petits-séminaires se préparant à entrer au grand séminaire, 11,992.

L'armée pacifique du bien est encore nombreuse en France comme on voit, même dans les seuls rangs du clergé séculier ; mais, il faut pour qu'il se recrute, favoriser et développer les vocations ecclésiastiques.

Le président de la république française reçoit annuellement une allocation de \$120,000, plus une indemnité de \$60,000 pour frais de représentation. En Angleterre, la reine a une liste civile de \$1,925,000 ; de plus les membres de la famille royale reçoivent des pensions s'élevant ensemble à \$725,000.

*Eglise*.—En France, il n'y a pas de dîmes ; le clergé est salarié par l'Etat et reçoit par an une somme de \$10,679,719. Le gouvernement anglais ne publie pas les détails de ses allocations au clergé, mais le budget des cultes en Grande-Bretagne est beaucoup moins élevé qu'en France.

*Revenu*.—En 1878, le revenu de la France, c'est-à-dire le produit de tous ses impôts et contributions, a été de \$558,645,560 ; celui de l'Angleterre ne s'est élevé seulement qu'à \$398,815,000. Différence en faveur de la France, \$159,820,560. Sur cette somme énorme que la France a chaque année à dépenser, \$77,635,800 seulement sont produits par les impôts directs ; le reste provient des contributions indirectes, du tabac, des timbres, etc.

*Dettes*.—La dette de la France s'élève à 3 milliards et 750 millions de dollars, et les intérêts de cette somme ont été payés en 1878 à 4,380,933 créanciers ou porteurs de coupons de rente française. En Angleterre, le montant de la dette est de 3 milliards 888 millions de dollars, ou de 130 millions de dollars plus élevé qu'en France.

On lit dans la correspondance parlementaire du *Courrier du Canada* :

" Pour s'enrichir, il vaut mieux faire son ouvrage soi-même que de payer pour l'exécuter " : voilà un principe que personne ne peut nier. Cependant le Canada a fait précisément le contraire depuis plusieurs années. Quel a été le résultat d'une telle conduite ? l'appauvrissement général du pays.

La politique nationale a pour but d'enseigner au peuple que chez nous nous avons tout ce qu'il nous faut pour nous nourrir, nous vêtir et nous abriter.

A l'homme il faut un abri ; or, le Canada a le bois, le fer, la peinture. Pourquoi donc envoyer notre argent à l'étranger pour la peinture, le fer et le bois ? Aucune raison ne nous engage à cela !

Les vêtements de toutes sortes sont nécessaires ; or, dans notre pays nous avons la laine, nous manufacturons le coton, nous fabriquons la soie. N'est-ce pas suffisant pour nous vêtir chaudement, modestement et richement ?

Pourquoi aller acheter cela dans les autres pays ?

Rien ne nous engage à cela.

Personne n'osera contester que notre sol nous fournit tout ce qu'il faut pour la vie.

Or, le Canada produit le blé, les légumes de toutes sortes, possède d'excellents pâturages où de nombreux troupeaux d'animaux s'engraissent ; nos jardins, nos serres nous donnent d'excellents fruits. Pourquoi aller chercher tout cela chez nos voisins ?

Aucune raison ne nous engage à cela.

Une raison seulement nous a obligés d'aller demander à l'étranger ce que nous avons à notre porte, dans notre sol : la négligence et l'insouciance.

Hé bien ! il faut vaincre ces deux grands défauts. Le peuple doit sérieusement se mettre à l'œuvre, cultiver intelligemment, tirer du sol tous les produits possibles. Le cultivateur peut vivre, se nourrir, se vêtir, s'abriter, sans sortir de chez lui. Que l'on conteste cette vérité ! On ne le peut pas.

Une jeune fille nous prie de lui " enseigner le procédé à employer pour obtenir la blancheur des mains."

Assurément, mademoiselle, une main blanche est un grand charme chez une femme, mais, à votre âge, on a toujours les mains un peu rouges. Cependant, battez ensemble deux œufs frais et deux cuillerées à café d'huile d'amandes douces, puis ajoutez dix grammes d'eau de rose et trois grammes de benzine rectifiée. Enduisez de cette mixture l'intérieur d'une paire de gants et y fourrez vos menottes pour dormir.



STANLEY W. SUTTON S.I.C.



RESURRECTION

# LA BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

LIV

—Écoutez-moi, ma chère enfant, dit-il sans prendre garde au mouvement nerveux que cette locution paternelle venait de produire chez la fière descendante de Saint-Senier.

—Je vous parlais tout à l'heure de la compétence du médecin des corps ; la mienne va, je l'espère, un peu plus loin, et j'ai assez d'expérience et de dévouement pour soigner aussi les âmes qui souffrent.

—Fiez-vous à moi et ne craignez pas de me dire la vérité.

—Croyez-vous donc que je ne la devine pas ? ajouta-t-il avec une effusion qui aurait fait honneur au comédien le plus consommé.

—Nous vivons, hélas ! dans un temps où tous les malheurs sont possibles, et, avant de guérir mes clients, je commence par m'occuper de les aider et de les protéger contre toutes les détresses de cet affreux siècle.

Cette tirade fut débitée avec tant d'art qu'elle triompha des défiances de Renée.

—Merci, monsieur, dit-elle en lui tendant la main, je vous crois et je vais tout vous dire.

Malgré toute sa puissance sur lui-même, J.-B. Frapillon eut bien de la peine à dissimuler sa joie, en entendant Renée lui offrir son secret.

Il trouva cependant la force de se composer sur-le-champ l'air grave d'un honnête homme qui s'apprête à recevoir une confidence délicate.

—Parlez, mademoiselle, dit-il du ton le plus digne, et soyez sûre que vous confiez vos peines à un ami.

La jeune fille leva sur lui des yeux où il sut lire un éclair de doute.

—Si je ne le suis pas encore, j'espère le devenir, se hâta-t-il d'ajouter en s'apercevant qu'il s'était avancé un peu trop vite.

—Monsieur, dit rapidement Renée, qui venait de prendre son parti, je dois avant tout vous dire le nom des clientes auxquelles vous offrez si généreusement vos soins et vos conseils !...

—Pardonnez-moi, interrompit le caissier, qui tenait à ne pas sembler pressé, mais je voudrais m'assurer avant tout que notre malade n'a pas besoin de ces soins que vous appréciez bien au-dessus de leur valeur.

La phrase fut accompagnée d'un sourire modeste, qui acheva de gagner la confiance de mademoiselle de Saint-Senier.

Elle remercia d'un regard J.-B. Frapillon pour sa touchante sollicitude et se tourna vers sa tante toujours immobile.

—Ne vous occupez pas de moi, mon enfant, dit madame de Muire d'une voix faible, les forces me reviennent peu à peu.

Et ses yeux ajoutèrent clairement :

—Vous pouvez parler devant monsieur.

L'agent d'affaires tressaillit d'orgueil en constatant ce nouveau succès de sa diplomatie. Sa parole mielleuse avait séduit les deux pauvres femmes et désormais ses machinations avaient le champ libre.

—Le médecin des âmes vous écoute, mademoiselle, dit-il avec une grâce parfaite.

—Ma tante, qui vous devra peut-être la vie, commença Renée, est madame la comtesse de Muire ; c'est la sœur de mon père, qui se nomme le baron de Saint-Senier.

—Vous êtes orpheline ? interrompit Frapillon avec l'air du plus tendre intérêt.

—J'ai à peine connu mon père, et ma mère est morte en me mettant au monde, dit la jeune fille d'une voix émue.

—Pauvre enfant ! soupira le caissier du *Serpenteau*.

—Ma tante a remplacé dès mon enfance les parents que j'avais eu le malheur de perdre, reprit Renée ; elle m'a élevée comme si j'eusse été sa fille, et j'en ai jamais quittée.

—Nobles cœurs ! murmura l'odieux homme de loi en levant les yeux au ciel.

—Notre seule famille se compose ou plutôt se composait de mon frère... et d'un cousin qui porte aussi mon nom.

—Quoi ! eux aussi ! réclama l'hypocrite consolateur.

—L'histoire de ces nouveaux deuils est celle que je vais vous raconter, continua mademoiselle de Saint-Senier d'un ton plus ferme.

J.-B. Frapillon touchait au but, et il n'avait plus qu'à prêter l'oreille pour apprendre tout ce qu'il avait intérêt à connaître, mais il aimait à raffiner la ruse et à devancer les difficultés.

Son flair d'agent secret lui disait que dans les usages du monde, une confidence de ce genre appelle la réciprocité, et que tôt ou tard il lui faudrait à son tour décliner son nom et son domicile.

Il avait déjà un mensonge tout prêt et il eut l'habileté de ne pas attendre qu'on le lui demandât.

—Pardonnez-moi, mademoiselle, dit-il ;—il affectionnait cette formule insinuante—mais je me sens trop fier de votre confiance pour ne pas vous dire tout de suite à qui elle s'adresse.

—Ce sera très-court et très-simple, ajouta-t-il en souriant.

—Je me nomme Pierre Molinard ; j'habite 175, boulevard Pigalle ; j'exerce la médecine depuis dix ans dans ce quartier très-pauvre, et je n'ai d'autre titre à votre estime que d'y avoir aidé quelque bien.

Cette déclaration d'état civil fut débitée avec une bonhomie qui aurait trompé un vieux juge, et le faux docteur ne risquait rien en s'affublant de la personnalité d'un sien ami, praticien douteux, que Taupier appelait son âme damnée.

Madame de Muire fit un signe imperceptible qui voulait dire :

—« Décidément, c'est un homme bien élevé. »

Renée s'inclina légèrement en reprenant son récit :

—« Nous habitions l'été notre terre patrimoniale de Bourgogne, et l'hiver, un hôtel que ma tante possédait à Paris dans la rue d'Anjou.

—« Mon frère servait dans la marine et venait rarement en France... Plût au ciel que cette année son devoir ne l'y eût pas rappelé ! »

La voix de mademoiselle de Saint-Senier s'altérait peu à peu et Frapillon crut devoir s'écrier : —« Ah ! je devine, il est tombé victime de cette affreuse guerre.

—« Vous vous trompez, monsieur, continua la jeune fille avec amertume, je n'ai pas eu la consolation d'apprendre que mon frère était mort pour son pays... il a été frappé dans un duel... »

L'homme d'affaires, qui savait parfaitement à quoi s'en tenir à ce sujet, fit un geste d'étonnement douloureux.

—« Dans un duel, reprit Renée, ou plutôt... »

Elle n'acheva pas, et le mot terrible que Frapillon devinait n'arriva pas jusqu'aux lèvres qui allaient le prononcer.

—« C'était quelques jours avant le commencement du siège, dit la sœur du mort ; nous allions quitter Maison-Lafitte où nous venions de passer deux mois, les derniers d'une vie heureuse et calme, quand ce malheur est venu nous frapper.

—« C'est affreux, murmura le prétendu médecin en passant sa main sur ses yeux absolument secs.

—« Le jour même où mon frère fut tué, les Prussiens arrivaient aux environs de Paris et nous n'eûmes que le temps de nous y réfugier.

—« Seules ! sans appui ! sans amis ! »

—« Nous avions un parent, continua mademoiselle de Saint-Senier avec quelque embarras, mon cousin et en même temps mon fiancé... »

J.-B. Frapillon baissa discrètement les yeux et redoubla d'attention.

—« Ma tante avait vendu à la fin de l'hiver son hôtel de la rue d'Anjou ; notre douleur se serait mal accommodée d'une habitation située dans les quartiers bruyants de ce Paris que toutes les personnes de notre monde avaient fui, et nous voulions mener avant tout une vie retirée.

—« Il fut décidé que nous viendrions occuper ce pavillon, qui appartenait depuis longtemps à ma famille, et qui nous rappelait des souvenirs en harmonie avec notre deuil.

L'homme d'affaires ne put retenir un mouvement de curiosité ; il allait apprendre un détail nouveau, et le récit de la jeune fille entraînait dans l'inconnu.

—« Mon père y est mort, reprit-elle d'une voix sourde, mort dans des circonstances fatales, qui, depuis un demi-siècle, se renouvellent sans cesse pour notre famille.

J.-B. Frapillon retenait son souffle pour ne pas perdre une syllabe.

Renée était devenue très-pâle et venait de s'interrompre, comme si la force lui eût manqué pour continuer.

—« Mais cette histoire ne peut vous intéresser, monsieur, dit-elle enfin, et je ne veux pas abuser de votre patience. »

Le caissier fit mine de protester.

—« Mon cousin avait un grade dans la garde mobile de notre province, continua Renée avec un accent qui coupait court aux questions ; il campait avec son bataillon aux portes de Paris, et ses fréquentes visites étaient notre seule consolation.

—« Une nuit, le poste qu'il commandait fut attaqué, et Roger, grièvement blessé, tomba entre les mains de l'ennemi... »

—« Mais il vit... vous le reverrez, n'est-ce pas ? s'écria Frapillon, qui sut faire trembler sa voix.

—« Il est mort, murmura la jeune fille en s'efforçant de retenir ses larmes, mort à l'hôpital de Saint-Germain, soigné par des mains ennemies, sans qu'un cœur dévoué lui ait fermé les yeux.

—« Comment le savez-vous ? »

Cette question échappa au prudent associé de Taupier.

—« La nouvelle est venue du quartier général prussien ; notre nom est connu en Allemagne, et ceux qui l'ont tué nous ont fait cette grâce.

—« Oh ! c'est affreux, dit d'un ton pénétré Frapillon, qui aurait payé bien cher ce précieux renseignement.

—« Ce n'est pas tout, reprit amèrement Renée, et l'on n'a pas encore eu pitié de nous.

—« Deux dévouements nous restaient : celui d'une jeune fille qui avait recueilli le dernier soupir de mon frère, et celui d'un vieux serviteur de notre maison.

—« Eh bien ? »

—« Un soir, la jeune fille a disparu de ce chalet dont on avait forcé l'entrée, et j'ai la certitude qu'elle a dû périr victime de scélérats inconnus.

—« Ce matin, le fidèle ami qui veillait encore sur nous est sorti et il n'est plus revenu... »

—« Mais c'est un épouvantable roman que vous me racontez là, ma chère demoiselle ! s'écria le caissier.

—« C'est la triste vérité, dit mademoiselle de Saint-Senier d'une voix éteinte.

Il se fit un silence profond.

Madame de Muire tenait ses mains jointes, et de grosses larmes coulaient sur ses joues amaigries.

Frapillon savourait sa joie—la joie du tigre qui tient enfin sa proie et qui aiguise ses griffes.

—« Pauvres dames ! dit-il lentement.

—« Pauvres, oui ! répéta Renée avec une énergie fébrile.

—« J'ai promis de tous vous dire et je vais tenir ma promesse.

Sa voix était devenue brève et sèche et ses yeux brillaient.

—« Au moment où le siège nous a enfermées ici, nous allions partir pour Saint-Senier... le temps a manqué à ma tante pour recevoir les fonds qu'elle avait demandés à son intendant... deux femmes seules ne gardent pas avec elles de grosses sommes... trois mois ont épuisé nos faibles ressources, et maintenant... »

—« Ah ! mademoiselle, interrompit le prétendu docteur, je remercie Dieu qui m'a envoyé sur votre route.

—« Voyons, mademoiselle, un homme peut faire ce qu'une jeune fille et une malade ne sauraient même essayer.

—« Il est impossible qu'il n'y ait pas en ce moment, à Paris, une personne de vos relations à laquelle j'irai demander... »

—« Notre pauvre Landreau s'est épuisé à chercher quelqu'un qui nous connaît... il n'a rien trouvé... »

—« Mais votre famille n'avait pas ici un banquier, un crédit ? »

—« Mon cousin n'avait pas de fortune... mon frère est arrivé trois jours avant que... »

—« Et en vos mains, pas un titre, pas une valeur ? demanda le caissier qui voulait être bien sûr de tenir ses victimes.

—« Landreau devait changer ce matin notre dernier billet de banque. Je venais de le lui remettre quand il a disparu.

—« C'est bon à savoir, » pensa Frapillon.

Et, relevant la tête, le misérable soupira d'une voix attendrie :

—« N'est-ce pas, ma chère enfant, que vous ne me refuserez plus le bonheur de vous sauver ? »

LV

—« Nous sauver, répéta Renée en secouant la tête d'un air de doute.

—« Avez-vous confiance en moi ? demanda Frapillon, qui tenait à profiter sur-le-champ de ses avantages.

—« Comment ne l'aurais-je pas, après tout l'intérêt que vous venez de nous témoigner ? répondit un peu évasivement la jeune fille.

—« Alors, veuillez m'écouter ; et d'abord, il est bien entendu que le manque d'argent ne doit pas vous préoccuper un instant de plus. J'ai eu l'honneur de vous dire que j'étais riche, et... »

—« Pardonnez-moi, dit Renée qui, devant cette ouverture un peu trop directe, retrouva toute sa fierté, je vous remercie de votre excellente intention ; mais je vous prie de ne pas insister.

—« Nous ne pouvons pas, quels que soient nos embarras, accepter d'aumône.

—« Et qui vous parle d'aumône, mademoiselle ? s'écria l'homme d'affaires avec une sorte de brusquerie grave.

—« Quand on porte votre nom et qu'on a votre fortune, on trouve autant d'argent qu'on en veut.

—« Nous venons d'avoir la preuve du contraire, et tant que les communications ne seront pas ouvertes avec la province... »

—« Mais c'est un enfantillage que ces difficultés-là, et votre Landreau n'était vraiment pas fort.

—« Vous ne connaissez personne ici, soit ! Mais votre château et vos terres de Bourgogne sont connus.

—« Comment cela, monsieur ? demanda la jeune fille d'un air étonné.

—« On voit bien que vous n'avez jamais su ce que c'est que les affaires, reprit Frapillon avec un sourire.

—« Mais apprenez donc, ma chère enfant, qu'il n'y a pas un banquier qui ne s'estimât heureux de vous prêter la somme dont vous avez besoin pour attendre la fin du siège, et même bien davantage sur la simple attestation de votre identité.

—« Je n'avais pas songé à cela, répondit mademoiselle de Saint-Senier après un instant de réflexion, et d'ailleurs, qui pourrait nous recommander à un banquier, puisque nos amis sont absents ? »

—« Mais moi, mademoiselle, moi, le docteur Molinard, qui possède assez de notoriété, Dieu merci, pour que mon attestation soit jugée suffisante. »

Renée se tourna vers madame de Muire comme pour la consulter.

—« Et je suis bien sûr, ajouta Frapillon, que madame votre tante ne voit là rien de compromettant. »

La malade, qui avait repris ses forces peu à peu, suivait cette conversation avec un intérêt marqué, mais, jusqu'alors, elle s'était contentée d'approuver du regard les refus de sa nièce.

A cette interpellation directe, la vieille dame tressaillit, comme si la nécessité de répondre lui eût semblé pénible.

Et, en effet, les sentiments qui agitaient en ce moment madame de Muire la plaçaient dans le plus grand embarras.

Élevée dans une famille où la richesse était héréditaire depuis des siècles et où les traditions de l'ancienne cour s'étaient perpétuées, en dépit des révolutions, la comtesse avait l'habitude d'abandonner complètement la gestion de sa fortune à un intendant.

Elle signalait des baux, quand c'était indispensable, et, pour tout le reste, s'en rapportait à cet homme, qui touchait les revenus, plaçait les capitaux et administrait les biens.

Les paysans des terres de Saint-Senier ne connaissaient leur châtelaine que par ses bienfaits, car elle n'entraît chez eux que pour secourir les

affligés et n'intervenait dans leurs affaires que pour remettre charitable les fermages arriérés après une mauvaise récolte.

Il résultait de cette manière de vivre, empruntée à un autre âge et fort peu pratiquée par les riches de nos jours, que madame de Muire était aussi étrangère que sa nièce aux intérêts matériels.

A ses yeux, un notaire était toujours un tabellion dont la charge consistait à griffonner des contrats pour les gens de qualité qui n'avaient pas besoin de les lire, et les banquiers des traitants avec lesquels la noblesse n'avait rien à démêler.

Elle aurait volontiers appelé le juge de paix de son village : « Monsieur le bailli, » mais il ne lui serait jamais venu à l'idée de porter devant un tribunal une contestation à propos d'argent.

La comtesse, en toutes choses, retardait de cent ans sur les idées modernes, et il n'était pas surprenant qu'elle restât perplexe devant les offres de service d'un inconnu.

J.-B. Frapillon, malgré qu'on peut-être à cause de ses manières déçagées, ne lui inspirait qu'une médiocre confiance et pas la moindre sympathie.

D'un autre côté, la perspective d'une gêne qui arrivait à la misère l'effrayait beaucoup plus encore pour Renée que pour elle-même, et les propositions du médecin lui ouvraient une voie inespérée.

Mais, quelque ignorante qu'elle fût des affaires, madame de Muire avait le sens trop droit pour ne pas comprendre que les facilités offertes par le sauveur qui lui tombait des nues existaient seulement à la condition d'engager la responsabilité de ce personnage énigmatique.

Elle possédait aussi trop l'usage du monde pour ignorer qu'en général on n'oblige pas les gens sans arrière-pensée, et pour méconnaître le danger de contracter au hasard une dette de reconnaissance.

—« Monsieur, dit-elle, après un long silence que J.-B. Frapillon mit sur le compte de son état de souffrance, je vous sais le plus grand gré de votre offre obligeante, et je n'hésiterais pas à l'accepter, si je pouvais croire qu'une simple recommandation de vous suffira auprès du banquier.

—« Une recommandation appuyée de ma signature, cela va sans dire, s'écria le caissier, qui tenait à établir ses droits à la gratitude de ses clientes.

—« C'est ce que je pensais, reprit doucement la vieille dame, et c'est précisément ce qui fait que je ne saurais recevoir un pareil service d'un... d'une personne que je vois ce soir pour la première fois.

—« Ce serait toujours une aumône, » ajouta la fière jeune fille.

L'agent d'affaires se mordit les lèvres. Sa finesse d'intrigant n'allait pas jusqu'à prévoir des délicatesses qu'il ne rencontrait jamais dans sa cliente de la rue Cadet, et ce refus dérangeait toutes ses combinaisons.

Tenir les habitants du chalet par le plus sûr de tous les liens—l'argent—tel était le plan que le subtil Frapillon avait arrêté dans sa cervelle de financier interlope.

—« Mais ce n'est pas même un service, puisque vous payez les intérêts, » s'écria-t-il avec une stupéfaction qui n'était pas feinte.

L'argument n'eut aucune prise sur la comtesse, qui n'entendait rien à la banque et qui voyait très-clair en matière de convenances.

—« Oh ! soyez tranquilles, je ne vous mènerai pas chez les Rotschild, ajouta presque brutalement le faux docteur, j'ai un ami qui est dans les affaires et qui demeure à deux pas d'ici ; je n'aurais qu'un mot à lui dire, et vous auriez votre argent dans deux heures. »

Il est inutile de dire que l'ami en question n'était autre que J.-B. Frapillon lui-même, lequel comptait bien puiser dans sa propre caisse les fonds destinés à enchaîner ses victimes.

Son désir de les dominer par la reconnaissance n'avait fait que s'accroître, et, depuis qu'il se trouvait en présence de la charmante héritière de Saint-Senier, toutes sortes d'idées extravagantes lui passaient par la tête.

Il lui revenait des histoires de la première Révolution où des sans-culottes saurèrent des filles nobles pour les épouser après.

Aussi, voyait-il avec un dépit très-voisin de la colère, sa proie lui échapper par un refus impévu.

—« Voyons, reprit-il en faisant mine de se lever, j'y cours, je reviens vous apporter mille francs pour parer au plus pressé, et nous réglerons ensuite avec une obligation que vous signerez seules. »

Cette fois, il comptait bien avoir touché juste.

—« Autant vaudrait alors, monsieur, accepter cet argent de vous-même, et vous devez comprendre que c'est impossible, » dit Renée avec une dignité froide qui coupait court à toute insistance.

J.-B. Frapillon donnait au diable les scrupules de ces provinciales assez sottes pour préférer la misère à l'argent d'un inconnu, et il commençait à désespérer de les amadouer.

—« Mais enfin, ma chère demoiselle, qu'allez-vous devenir ? demandait-il de l'air contrit d'un homme qui s'apitoie sur un malheur inévitable ; que va devenir madame la comtesse, habituée comme vous au bien-être, au luxe ? »

—« Je travaillerai, dit tranquillement la jeune fille.

—« Vous travaillerez ! pauvre enfant ! mais vous ne savez donc pas que, même en temps ordinaire, une femme à Paris ne peut pas gagner sa vie, et que, depuis le siège, c'est cent fois plus difficile encore.

—« Il y a des secours... des distributions d'ali-

ments... je ne rougis pas de ma pauvreté, je me présenterai... je demanderai...

—Et vous n'obtiendrez rien, vous qui n'avez dans ce quartier ni relations, ni domicile légal.

—Tenez ! je parie que vous n'avez même pas une carte pour acheter du pain.

J.-B. Frapillon parlait en connaissance de cause et frappait à coup sûr.

—C'est vrai ! dit Renée en baissant tristement la tête.

—Enfin ! pensa le perfide caissier qui venait d'avoir une idée.

Madame de Muire était devenue très-pâle, et on pouvait croire qu'elle allait retomber en syncope.

—Ecoutez, mademoiselle, dit l'homme d'affaires avec une gravité pleine de bienveillance, je comprends vos refus et je les honore, mais vous ne voulez pas sans doute les pousser jusqu'à la cruauté, et ce serait une cruauté que de laisser madame votre tante exposée aux privations dans l'état où elle est.

—Je vous déclare nettement que mon devoir de médecin m'obligerait à la faire transporter immédiatement dans un hôpital.

La jeune fille ne put dissimuler un mouvement nerveux.

—Ne craignez rien, reprit Frapillon ; j'ai autre chose à vous proposer, et je compte assez sur votre cœur et sur votre raison pour être sûr que vous ne refuserez pas.

Renée le regarda avec une attention inquiète.

—En dehors de ma clientèle, continua le prétendu docteur, je dirige une maison de santé où je reçois des malades qui y sont logés, nourris et soignés.

—Oh ! rassurez-vous ! tout cela n'est pas gratis ; on paie chez moi et assez cher même pour que mes pensionnaires appartiennent tous à la classe élevée.

—Vous ne voulez ni de mon argent, ni de ma signature, ni de ma recommandation auprès d'un ami, soit ! mais je ne vois pas ce qui vous empêcherait d'entrer dans un établissement où on vous présentera votre note le jour de votre départ.

—Que diable ! vous pouvez bien accepter de moi le crédit qu'on vous ferait dans une auberge de Dieppe ou de Vichy, si vous alliez aux bains de mer ou aux eaux.

Cette fois, mademoiselle de Saint-Senier laissa voir sur sa figure une vive émotion, que madame de Muire semblait partager.

J.-B. Frapillon attendait une réponse, il n'avait menti qu'à moitié, et la maison de santé qu'il proposait existait en effet sous la direction de son âme damnée, le Dr Molinard, dont il avait pris le nom et dont il comptait bien usurper les fonctions.

—Quel est ce bruit ? demanda tout à coup Renée.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

## RÉCIT D'UN VOYAGE AU POLE

Par LUDWIG KUMLIEN, naturaliste, de l'Université de Prague

Nous sommes partis le 2 août 1877 de New-London (Connecticut) sur le brick *Florence*, capitaine George Tyson, avec vingt hommes d'un courage éprouvé, un géologue, un botaniste, un médecin et des provisions pour deux ans. Le but de notre voyage, en outre des observations scientifiques et des collections à recueillir, était de fonder une colonie et un havre de ravitaillement au détroit de Smith, par 82 de latitude nord. Une goélette de la marine des Etats-Unis devait nous rejoindre après l'hivernage, et notre troupe, renforcée de ce contingent, pourvue de vivres, d'instruments, de traîneaux, d'un ballon, avait l'ordre de marcher en avant jusqu'au 87<sup>e</sup> parallèle. Nous étions décidés à vaincre ou à mourir ! Et croyez qu'il faut avoir l'âme chevillée pour oser aborder ces éternelles barrières de glace, où tant de vaillants ont usé leurs forces et leur courage au milieu de souffrances sans nom !

\* \*

Le 15 septembre suivant, nous atteignîmes le golfe Cumberland.—La température moyenne était de 40 degrés au dessous du zéro. L'équipage construisit une maison de glace, la meubla de quelques barils, de deux poêles et une caisse de salaisons. C'est là que nous avons grelotté et gémé durant quarante mortelles semaines, le visage collé aux poêles rougis, la barbe hérissée de glaçons, rongés par le scorbut, mais toujours fermes et résolus.

—Avez-vous quelque idée des paysages polaires ? me demanda le narrateur en interrompant son récit.

—J'ai lu Jules Verne, répondis-je timidement.

—C'est bien ! J'abrège alors ma description. Ecoutez :

Des montagnes de glace, des plaines de glace, des îles de glace. Un jour de six mois ; une nuit de six mois, nuit effrayante et silencieuse. Un ciel incolore où flottent, poussées par la bise, des aiguilles pénétrantes de givre ; des amoncellements de rochers sauvages, où nulle herbe ne croît ; des châteaux de cristal en ruines qui s'élèvent et s'effondrent soudain, avec d'horribles craquements ; un brouillard épais, qui tantôt descend comme un sauro sur le sol changeant, et tantôt s'évanouit en montrant aux yeux épouvantés de fantastiques abîmes.

Pendant le jour unique, le soleil fait resplendir la glace d'un éclat aveuglant. Elle se fend et se divise. Les montagnes s'émiettent en mille débris. Les plaines craquent et se séparent en îles. Tous ces tronçons se heurtent avec des grincements qu'on ne peut entendre sans effroi. C'est un chaos de bouleversements sans fin, de bruits sinistres et de détonnations inattendues.

Puis la nuit, une nuit éternelle, succède à ce jour éternant. Les ténèbres s'étendent, au milieu desquelles on distingue des fantômes immenses, qui lentement se meuvent dans l'ombre. Dans cet isolement profond que toute nuit porte avec elle, l'esprit du voyageur polaire, sa raison même ont à subir d'étranges assauts. Le jour, il comprend les chocs de deux glaçons et le fracas qui en résulte. Le soleil est là, c'est encore la vie. Mais la nuit, ces mornes et froids déserts lui apparaissent comme ces espaces incréés et chaotiques que Milton a placés entre l'empire de la vie et celui de la mort. Les longs hurlements de la glace qui se soule le remplissent d'épouvante. Des précipices qu'il ne peut mesurer du regard s'ouvrent à ses pieds. Autour de lui, les escarpements se dressent, les plaines liquides se solidifient, la route du salut se ferme... Et le froid descend toujours !

Au milieu des éblouissements du martyr, dans cette espèce de fantôme de la vie, pendant cette léthargie qui l'étreint et le paralyse, apparaît, comme complément au rêve, la fantasmagorie sanglante de l'aurore boréale.

Le ciel noir s'éclaircit tout à coup d'une immense lueur. Un arc plus vif s'arrondit sur ce fond de flammes. Des rayons en jaillissent ; mille gerbes s'en élancent. C'est une lutte de dards bleus, rouges, verts, violets, étincelants, qui s'élèvent, s'abaissent, cherchent à se dépasser, éclatent et se confondent. Le phénomène pâlit. Mais, dernière féerie, un dais splendide, la *couronne*, s'épanouit au sommet de toutes ces magnificences. Les rayons blanchissent, les teintes se dégradent ; le phénomène est terminé.

\* \*

Nous étions littéralement suspendus aux lèvres de l'honorable narrateur, qui reprit sur le même ton tranquille et froid :

—C'est au milieu de ces terres désolées, en face de ces spectacles terrifiants et grandioses, que nous avons passé l'hiver de 1877-78. D'autres phénomènes, assez fréquents dans les régions polaires, variaient de temps en temps les tableaux étranges qui se déroulaient sur nos têtes. Tantôt le soleil nous paraissait double, difforme, et tantôt quatre ou huit lunes se levaient à l'horizon. Des troncs d'arbres fossiles, venus on ne sait d'où, s'enflammaient par le frottement violent des glaces. Des colonnes de fumées s'élevaient ainsi dans le brouillard, nous donnant l'illusion d'un campement d'êtres humains. Quelquefois, un mirage trompeur nous dévoilait de riantes campagnes, couvertes de boulevards et de verts gazons. Nos hommes s'élançaient, mais une muraille de banquises était là, et après elle c'était encore et toujours la plaine glacée, les roches nues, et la mer sans bornes, semée d'îles mouvantes, sous le choc prodigieux desquelles notre pauvre navire semblait prêt à s'engloutir...

Bientôt, l'hiver sévit dans toute sa rigueur. Le thermomètre descendit à... 52 degrés. Notre abri misérable disparut sous quatorze pieds de neige, et des vents impitoyables, chargés de grêlons aigus, nous

forcèrent, sous peine de mort, à entretenir jour et nuit de charbon et d'huile de phoque les deux poêles qui conservaient un peu de chaleur à notre sang.

Je m'amusai, un jour, à faire glacer du mercure et à le battre sur une enclume. Notre eau-de-vie, congelée, avait l'aspect d'un bloc de topaze. La viande, l'huile et le pain se divisaient à coup de hache. Josuah, le maître d'équipage, oublia un soir de mettre son gant droit. Une minute après, sa main droite était gelée. Pour ranimer la circulation, le pauvre diable voulut tremper ses doigts inertes dans de l'eau tiède. Elle se couvrit aussitôt de glaçons, et le docteur dut couper le membre mort de notre infortuné compagnon, qui mourut le lendemain, dans une affreuse agonie. Et cela n'était rien encore ! Nous attendions la fin des frimas pour nous lancer en avant dans l'inconnu, à la recherche de la mer libre et de plus terribles périls !

Vers le milieu de janvier, une caravane d'Esquimaux vint nous demander quelques poissons secs et de l'eau-de-vie. Nous joignîmes du tabac à ces maigres présents qui furent acceptés avec des larmes de joie. Le chef de ce clan, vieillard débile, originaire de la côte du Labrador, nous conta que le mois précédent, il avait mangé sa femme et ses deux garçons, "n'ayant plus rien autre chose." — O races déshéritées, qu'avez-vous donc fait au Ciel, et quelle vengeance est poursuivie sur vos têtes !

\* \*

Enfin, le soleil perça les brumes de ce funeste hiver. Le 20 mai 1878, nous essayâmes de mettre le nez à l'air printanier. Des renards bleus rôdaient autour de notre abri, et se chauffaient les pattes contre les tuyaux des poêles. Nous en abattîmes deux ou trois. Le thermomètre regagna les hauteurs de dix degrés, et les savants de l'expédition purent reprendre leurs travaux.

Parvenus en traîneau jusqu'au 83<sup>e</sup> parallèle, le Dr Sherman, le capitaine Tyson et moi, nous découvrîmes, à 35 milles au nord de l'île Disco, un riche gisement de houille, des argiles pétries de coquilles, et des schistes où abondaient les empreintes fossiles de végétaux inconnus. J'ai recueilli ainsi plus de six cents espèces de dicotylédones, d'abrisseaux à fleurs et à fruits qui devaient former une séduisante parure dans ces régions, aux époques anté-historiques. En même temps que notre herbier fossile s'enrichissait, de nombreux spécimens de roches et de minéraux étiquetés par M. Sherman complétaient nos trésors. Le monde savant nous devra de précieuses découvertes, et si l'expédition suédoise qui vient de partir pour le pôle, plus heureuse que nous, atteint le but, d'inappréciables conquêtes élargiront le vaste domaine de la science.

Voilà, messieurs, ce que nous avons fait. Après quatorze mois de privations, de fatigues et de dangers dont vous ne pouvez même concevoir une faible idée, nous revînmes sur nos pas, laissant deux des nôtres ensevelis dans la glace. Partis du havre d'Annanactuc le 2 septembre de cette année, nous jetâmes l'ancre le 26 octobre à Princetown, heureux de retrouver nos amis, nos familles et nos foyers. L'inconnu arctique est toujours environné des mêmes mystères. La mer libre du pôle, entrevue par Mac Clure, est toujours vierge de la quille d'un navire, et bien des martyrs sèmeront encore de leurs os cette voie douloureuse, inutilement parcourue depuis 1458 par d'intépides navigateurs !

—Mais cette mer libre, demandai-je, ce passage commercial entre le détroit de Behring et celui de Davis, seront-ils jamais praticables ?

—C'est le secret de Dieu, répondit sentencieusement M. Kumlien. Mais en admettant que cet impénétrable océan soit un jour franchi par l'homme, celui-ci trouvera la mort dans sa victoire, et le passage du pôle n'offrira jamais au commerce du monde, aux relations des peuples, un avantage sérieux. La curiosité scientifique seule sera satisfaite, et c'est tout !

Ainsi parla l'honorable membre de l'Université de Prague, dans le salon No. 17 de l'hôtel Continental.

## LES FEMMES

Il y a beaucoup de femmes qui ont l'avantage d'être traitées en princesses pendant les premières semaines de leur mariage, pour l'être en esclaves pendant tout le reste de leur vie.

\* \*

Luther a dit : "J'ai vu bien des mariages où l'on commençait par ressentir une telle passion, que l'on aurait voulu se manger mutuellement ; au bout de six mois, on était séparé."

\* \*

On peut épouser un homme qui n'est point fait pour trouver un cœur, lorsque des soins délicats et des galanteries intéressantes excitent la reconnaissance ; ce sentiment supplée à l'amour quand le cœur est bon et que la raison est formée.

\* \*

La première et la plus importante qualité d'une femme est la douceur. Faites pour obéir à l'homme, elle doit apprendre de bonne heure à souffrir, même à supporter les torts d'un mari sans se plaindre ; ce n'est pas pour lui, c'est pour elle qu'elle doit être douce : l'aigreur et l'opiniâtreté des femmes ne font jamais qu'augmenter leurs maux et les mauvais procédés d'un mari ; ils sentent que ce n'est point avec ces armes-là qu'elles doivent les vaincre ; le ciel ne les fit point insinuantes et persuasives pour devenir acariâtres ; il ne les fit point faibles pour devenir impérieuses ; il ne leur donna point une voix si douce pour dire des injures ; il ne leur fit point des traits si délicats pour les défigurer par la colère. Quand elles se fâchent, elles s'oublient. Elles ont souvent raison de se plaindre, mais elles ont toujours tort de gronder ; cha-un doit garder le ton de son sexe : un mari trop doux peut rendre une femme impertinente ; mais à moins qu'un homme ne soit un monstre, la douceur d'une femme le ramène et triomphe de lui tôt et tard.

\* \*

Les Danois disent : "Heureux ménage lorsque la femme n'a point de volonté et qu'elle consulte son mari."

\* \*

En toute chose, l'exemple du maître est plus fort que l'autorité, et il n'est pas naturel ni ordinaire que la femme de chambre veuille être plus honnête que sa maîtresse, ni la fille que sa mère.

## RECETTES UTILES

### CONSERVES DE HARICOTS VERTS

Après avoir épluché et préparé vos haricots, vous les jetez à l'eau bouillante ; aussitôt que l'eau reprend le bouillon, vous retirez vos haricots pour les plonger à l'eau froide ; quand ils sont refroidis, vous les faites égoutter sur un tamis ; ensuite, vous les mettez en boîtes ou en flocons sans rien ajouter, ayant soin seulement de les tasser ; vous fermez et vous faites subir une heure et demie de bouillon au bain-marie.

Par ce procédé, vous conservez toujours les haricots aussi tendres et aussi verts que pendant la saison ; ils gardent tout leur parfum et ne présentent aucune différence avec les haricots nouveaux.

### CHOUX-FLEURS

Après avoir nettoyé vos choux-fleurs, vous les mettez à l'eau froide ; vous les plongez ensuite dans l'eau bouillante pour leur faire subir un seul bouillon, ce qui leur ôte la verdure, c'est ce qu'on nomme blanchir ; vous retirez immédiatement et vous jetez de nouveau à l'eau froide ; vous mettez ensuite en boîtes, vous fermez et vous donnez une heure de bouillon au bain-marie.

### VERNIS POUR REVERNER LES MEUBLES

Former un mélange d'un dixième de litre d'huile d'olive purifiée, de deux dixièmes de vernis blanc comme laque, et de deux dixièmes d'alcool de vin, puis tamponner les places à reverner. Le tampon est une touffe de ouate un peu serrée que l'on enveloppe dans un linge fin, le tout est noué de manière à former une espèce de boule aplatie ou tampon.

### REMÈDES CONTRE LES ENGELURES

Au début de l'apparition des engelures, baignez les parties malades dans de l'eau de son tiède, puis les couvrir de compresses d'eau salée, et frictionner avec les teintures de gaiac ou de benjoin étendue d'eau. Eviter avec soin, comme pouvant les aggraver, de laver les engelures avec des décoctions dites émollientes, telles que celle de racines de guimauve.

## AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*



Les disciples d'Emmaus.



Pâques. — Résurrection.

NAISSANCE

En cette ville, le 6 courant, madame Joseph Ducloux, une fille.

Nouvelle maison.—Maison nationale.—MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public.

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos aimables lectrices, que MADAME P. BENOIT vient d'ouvrir, au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), un magasin de marchandises de modes et de fantaisie, où elle tiendra toujours en mains un assortiment des plus variés d'articles de goût et de toilette, tels que rubans, frillings, bruids, collets et poignets pour dames, garnitures pour chapeaux, plumes, fleurs, etc., spécialité pour ouvrages en laine de Berlin.

Le public a appris avec plaisir que M. LANTHIER, ci-devant de la maison Thibault, Lanthier & Cie., No. 271, rue Notre-Dame, allait continuer cette maison populaire. Les conditions auxquelles M. Lanthier a acheté le fonds de l'ancienne société le mettent en état de vendre à grand marché.

Maison A. Pilon & Cie.—Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques.

647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal. Par ordre du syndicat officiel, C. Beausoleil.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique, Horloger pratique.

An Magasin Rouge, 531, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'envoient déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Antruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noir seulement.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement: 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford.

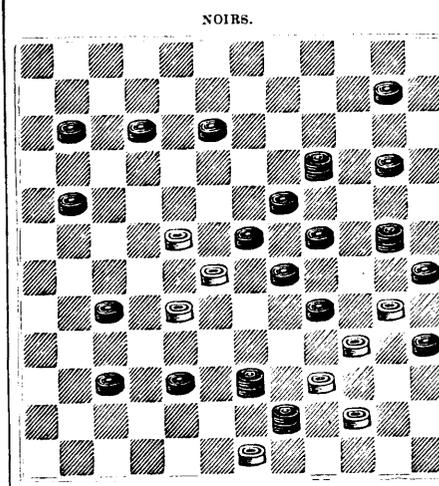
UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poulmons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 150 Composé par M. F. BLACK, Montréal.



PROBLEME No. 157 Composé par M. F. BLACK, Montréal.

Table with 2 columns: 'Les Blancs jouent de' and 'Les Noirs jouent de'. It lists numbers 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 and their corresponding counts for both sides.

Solutions justes du Problème No. 157 Montréal.—N. Chartier, J. Boyte, P. Décareau et L. Chartier. Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot: North Brookfield, Mass.—D. Pauzé. Québec.—N. Langlois, J. Lemieux.

Autre solution du problème No. 156 North Brookfield, Mass.—D. Pauzé.

Où s'arrêteront les prétentions des domestiques? Une femme de chambre se présente. On débat les conditions. Tout est arrangé. Quand, semblant se raviser, la soubrette: —J'oubliais. —Qu'y a-t-il? —Pourrai-je, le matin, prendre ma leçon sur le piano de madame f...

LES ECHECS

MONTREAL, 10 avril 1879. Adresser toutes les communications relatives à cette partie du journal, à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS Solutions justes du problème No. 153: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; N. P. Sorel; J. Gauthier, M. Toupin, T. Lafrenière, H. Paradis, un Amateur, Montréal; L. O. P. Sherbrooke; V. R. Gagnon, Z. Delaunais, Québec.

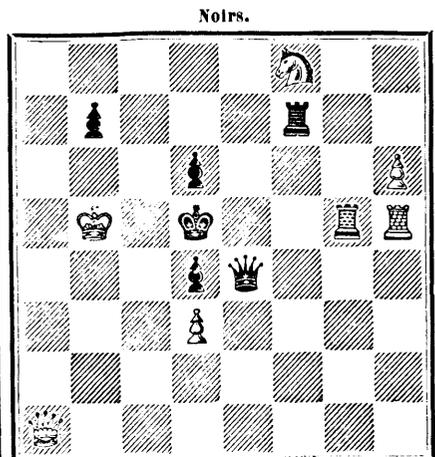
On parle fortement aux Etats-Unis d'un match entre M. le capitaine Mackenzie et M. Samuel Loyd. Ce dernier réclamerait le titre de champion, d'après un journal de Ste-Elizabeth.

Une coupe en argent, de la valeur de \$130 (1er prix), a été gagnée dans le tournoi de "Hamilton Chess Club," Australie, par maître Rohner, âgé de 12 ans, qui n'a perdu qu'une partie durant cette lutte. Voilà certes ce que nous pouvons appeler du prodige.

TOURNOI INTERNATIONAL.—Nous regrettons d'apprendre que M. Romoy, l'un des joueurs américains dans ce tournoi, a été obligé, par suite d'une grave maladie, d'abandonner ses deux parties, lesquelles ont été déclarées nulles après examen. Le total des parties terminées se répartit comme suit: Angleterre: 16; Etats-Unis: 16, et 5 nulles.

ENIGME No. 2. Par H. M. WARREN, Kalamazoo, Mich. Placez huit Fous sur l'échiquier de manière qu'ils commandent toutes les cases. Nous donnerons la solution dans 15 jours.

PROBLEME No. 155. Composé par M. C. A. BOIVIN, Saint-Hyacinthe.



Blancs. Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

Solution du problème No. 153. Blancs. 1 F pr P, 2 F 2e F, 3 T 4e D, échec et mat. Noirs. 1 R 4e D (A), 2 C joue.

67ème PARTIE. TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE. Jouée par correspondance entre M. C. Gibson, de Toronto, et M. J. W. Shaw, de cette ville. Partie 41enneuse. Blancs. M. GIBSON. 1 P 4e R, 2 C 3e F D, 3 P 4e F R, 4 P 4e D, 5 R 2e R, 6 C 3e F R, 7 F pr P, 8 F 3e R (b), 9 P 3e T D (d), 10 P 5e D (e), 11 R 2e F, 12 F 2e R, 13 C pr P, 14 C 3e C, 15 P 4e F D, 16 F pr F, 17 R 2e R, 18 R pr C, 19 F 4e C, échec (g), 20 T 1er F R, 21 T 1er C D, 22 C pr C, 23 T pr P, 24 R 3e F, 25 P 3e T R, 26 D 3e D, 27 T pr T (k), 28 R 2e R, 29 F 3e F, 30 R 1er F (j), 31 T 1er D (m), 32 F 2e R (n), 33 D 4e D, 34 D 1er C, 35 R pr D, 36 T 1er C, 37 T pr T, 38 R 1er F, 39 P 3e C D, 40 P 4e C R, 41 P 4e T R, 42 R 2e R, 43 P 4e T D, 44 R 3e F, 45 R 4e R, 46 R 3e F, 47 P 5e C, échec, et les Noirs démontrent qu'ils peuvent donner le mat en 30 coups (p).

NOTES PAR M. A. P. BARNES, NEW-YORK.

(a) P 4e D est jugé meilleur. Je préférerais D 4e T, échec, suivi de P 4e C R. (b) R 2e R est le coup ordinaire. (c) Perte de temps, je crois. Les Blancs n'ayant pas joué le R, les Noirs ne sont pas tenus de jouer ainsi, et auraient dû en profiter pour déployer leurs pièces. (d) Ceci paraît très-lent pour une ouverture de ce genre. (e) Mauvaise tactique, puisqu'elle permet au C Noir de prendre une bonne position. (f) Ces échanges exposent grandement le R Blanc, mais les Noirs n'ont pas de pièces prêtes pour l'attaquer. (g) T 1er F R est assurément plus fort. (h) Ceci est mal; son jeu se trouve beaucoup resserré, et il aurait pu dégager ses pièces en faisant échec avec le F à 3e T. (i) Ce qu'il y avait de mieux à faire, mais le sacrifice d'un P à cette phase de la partie, afin de dégager ses pièces, n'aurait pas été nécessaire s'il avait joué tel que suggéré plus haut. (j) Evidemment, il ne peut prendre le P. (k) R 2e F serait encore plus mal. (l) R 1er D semblerait plus avantageux. (m) Si, 31 D pr P, 31 F 5e D, etc. (n) Très-mal; perte d'une pièce. D pr P est préférable. (o) Les Blancs peuvent abandonner. (p) Nul doute que les Blancs seront matés, mais je n'ai pas la patience de M. Shaw pour en calculer le nombre exact de coups.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Beury.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table of market prices for various goods in Montreal as of April 4, 1879. It lists prices for flour, grains, legumes, dairy products, poultry, meats, and other commodities in both dollars and cents.

Marché aux Bestiaux

Table of livestock market prices, including beef, veal, mutton, and other animals, with prices per pound or per head.

Foin, 1re qualité, par 100 bottes. \$ 0 09 00

Foin, 2e qualité, 6 00 à 7 00. Paille, 1re qualité, 4 00 à 5 00. Paille, 2me qualité, 3 50 à 4 00.

PORTRAITS DE PIE IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

'L'INTENDANT BIGOT'

PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

# Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie : Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.

Livres de littérature de tous les auteurs canadiens. Livres classiques, en usage dans tous les collèges, couvents, etc., etc.

Papeterie, tapisserie, imagerie, articles religieux, etc., etc., en grande quantité.

Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité. Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte.

Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai.

Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal.

Payette & Bourgeault,  
No. 250, rue Saint Paul,  
Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.



## PECHE AU HOMARD

Département de la Marine et des Pêcheries, Branche des Pêcheries

OTTAWA, 22 mars 1879.

L'attention du public est attirée sur les règles suivantes des Pêcheries adoptées par le Gouverneur-Général en Conseil, le 13 du courant, annulant tout ordre antérieur en Conseil relativement à la pêche au homard :

1. Dans cette partie de la Nouvelle-Ecosse, comprenant les parties des comtés de Cumberland et Colchester, sur la Baie de Fundy, les comtés de Hants, Kings, Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queen's, Lunenburg, Halifax, Guysboro, Richmond, Cap Breton et Victoria; aussi, dans la Province du Nouveau-Brunswick, la partie du comté de Westmoreland, sur la Baie de Fundy, et les comtés d'Albert, St-John et Charlotte; il sera illégal de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou (sans excuse légale) de posséder du Homard du 1er jour d'Avril au 1er jour d'Avril de chaque année.

2. Dans cette partie de la Province de la Nouvelle-Ecosse, comprenant les comtés d'Inverness, Antigonish, Pictou et partie de Colchester et Cumberland, Détroit de Northumberland; et cette partie de la Province du Nouveau-Brunswick, comprenant les comtés de Westmoreland (en partie), Kent, Northumberland, Gloucester et Restigouche; et aussi dans les Provinces de Québec et l'île du Prince-Edouard, il sera illégal de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou (sans excuse légale), de posséder du Homard du 25e jour d'Avril au 20e jour d'Avril de chaque année.

3. Il sera illégal en tout temps de pêcher, prendre, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession tout Homard femelle, dans le temps du fraie ou ayant des œufs y attachés. Homard à écaille tendre ou tout jeune Homard d'une longueur moindre de neuf pouces de la tête à la queue, à l'exception des pinces, et lorsqu'ils sont pris par accident dans les filets ou tout autre appareil de pêche employés légalement pour les autres poissons, ils doivent être remis en liberté au risque et aux frais du propriétaire des filets ou de tout autre appareil, ou du propriétaire de la pêche auquel incombe la preuve de telle mise en liberté.

Par ordre,  
W. F. WHITCHER,  
Commissaire des Pêcheries.



## AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à

**SAMEDI,**  
**LE 19 AVRIL PROCHAIN,**

inclusivement, pour la confection et la pose d'un appareil calorifère aux édifices des départements publics en voie de construction à Québec.

Les plans et le devis descriptifs de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, après le 26 du courant, tous les jours, entre 10 heures a.m. et 4 heures p.m.

Les soumissions devront être endossées: "Soumission pour appareil calorifère."

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
ERNEST GAGNON,  
Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics,  
Québec, 14 mars 1879.  
N. B. Pas de reproduction sans un ordre par écrit.  
Québec, 15 mars 1879.

## Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

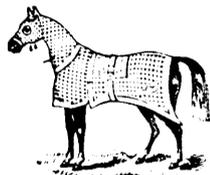
MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ.

L.-O. DAVID.

## INFIRMERIE DE CHEVAUX

H. L. A. AUDRAIN, Médecin Vétérinaire  
(DIPLOMÉ DU COLLEGE VÉTÉRINAIRE DE MONTREAL)



A l'honneur de prévenir le public que le 1er mai prochain, il ouvrira un établissement vétérinaire très-comfortable, dans le faubourg de Québec, sur la rue Panet, près de la rue Sainte-Catherine.  
En attendant, il continuera de soigner à domicile, à prix réduits.

Les personnes qui désirent l'encourager peuvent le consulter à toute heure à sa résidence  
Au coin des rues Visitation et Ontario, 377.  
Montréal, 2 avril 1879.



## AVIS.

VENDREDI, 11 courant, étant le Vendredi Saint, ce Bureau et les trois Dépôts Postaux seront fermés à 10 HEURES A.M., à moins que les dépêches reçues jusqu'à cette heure n'aient été distribuées.

Les dépêches partantes de l'après-midi seront closes à 10 HEURES A.M., et celles du soir, aux heures ordinaires.

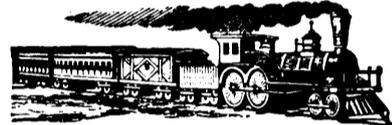
G. LAMOTHE, M. P.

Montréal, 10 avril 1879.

## AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à

SHERMAN & CO., Marshall, Mich.



## Chemin de Fer Intercolonial 1878-79

### ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Partant de la Pointe-Lévis	8.00 A.M.
Rivière-du-Loup	2.00 P.M.
Arrivant à Trois Pistoles (dîner)	3.00 "
Rimouski	4.49 "
Campbellton (souper)	10.00 "
Dalhousie	10.21 "
Bathurst	12.28 A.M.
Newcastle	2.10 "
Moncton	5.00 "
St-Jean	9.15 "
Halifax	1.30 P.M.

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M. Les chars Pullman partent de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent,  
177, rue St-Jacques.

C. J. BRYDGES,  
Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement.

Montréal, 18 nov. 1878.

## Pour les Enfants et les Invalides ET POUR LA TABLE DE FAMILLE.

Il n'y a pas d'empois alimentaire qui soit aussi riche en propriétés particulières à ces préparations que la

Farine de Blé-d'Inde de DURHAM.

Les ménagères trouveront que c'est l'article le plus délicieux et le plus économique pour le dessert. Les cuisiniers de profession ont fourni plusieurs recettes originales pour le préparer, lesquelles sont imprimées sur chaque paquet.

Insistez pour qu'on vous donne la Farine DURHAM.

Tous les épiceries respectables la vendent.

WILLIAM JOHNSON,

28, rue Saint-François-Xavier, Montréal,

Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada.

La vue est d'une valeur incalculable



HEARN & HARRISON vendent les meilleures LUNETTES en cristal pour \$1; en argent, \$2; en or, \$3; magnifiques Lunettes d'Opéra de \$2 à \$10; Télescopes, \$2 à \$20. Satisfaction garantie.

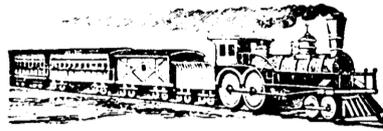
242 et 244, RUE NOTRE-DAME

## Produit pharmaceutique français GOUDRON DE GUYOT, liqueur concentrée et titrée

Mode d'emploi du GOUDRON DE GUYOT: En boisson, une cuillerée à café pour un verre d'eau, pour bronchites, catarrhes pulmonaires, toux opiniâtre, rhumes, phthisie pulmonaire, irritation de poitrine, maux de gorge, dyspepsie, catarrhe de la vessie.  
En lotion, pour affection de la peau, démangeaisons, maladies du cuir chevelu, clous et furoncles.  
En fumigation, pour laryngites, affections des bronches, catarrhes pulmonaires, phthisie.  
Le GOUDRON DE GUYOT se prend indifféremment à tous les moments de la journée, soit à jeun, soit pendant les repas. Il est avantageux de prendre cinq à six verres d'eau de GOUDRON par jour; au reste, le GOUDRON DE GUYOT est suffisamment connu pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'étendre plus longuement sur son efficacité dans toutes les affections mentionnées plus haut. En vente chez les agents pour le Canada.

FABRE & GRAVEL,

219, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.



## Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

### Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Train Express pour Hull à	9.30 et 5.00 A.M. P.M.
Arrivant à Hull à	2.00 P.M. et 9.15 P.M.
Train Express de Hull à	9.10 et 4.45 A.M. P.M.
Arrivant à Hochelaga à	1.40 P.M. et 9.00 P.M.
Train pour St-Jérôme à	5.00 P.M.
Train de St-Jérôme à	7.00 A.M.

Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général: No. 13, Carré de la Place-d'Armes.

## TARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets, Bureaux: 202, rue St-Jacques, au-dessous de l'Institut des Artisans, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. SCOTT,

Surintendant-Général, Agent-Général pour Fret et Passagers, Montréal, 19 décembre 1878.

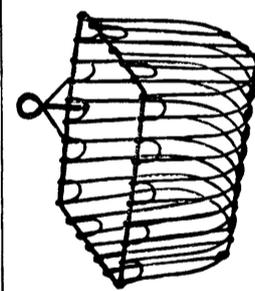
## Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Églises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chanterelles, Ostensoirs, Ciboires, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Croix, Franges en or et en argent, Orfèvrerie et d'argent, Mémoires, Tableaux, etc., etc., Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, salières, Rosaires (en corail, ivoire, perle, ambre, corne, jais, grenat, etc.), Cire d'abeille pure, Cierge en cire et en paraffine, Vin de Mosse, etc., etc. Ayant nous-mêmes, en si grand nombre, nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la Ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENEVAL & Co.

Importateurs et manufacturiers, No. 154, rue Notre-Dame, Montréal.



SHERWOOD'S  
EFFETS EN FIL TRESSÉ

Il s'agit de Paniers à épaves, Paniers à blé, etc., etc. Vases à café et à thé, etc., etc. Paniers à crayons de visite, etc. L. J. A. SURVEYER, 521, Rue Craig, Montréal.

## SOUS PRESSE

### RECUEIL

De 16 mélodies, avec paroles Anglaises, Espagnoles et Françaises,

COMPOSÉES PAR LE

Comte de Premio-Real,

Devant paraître dans la première quinzaine de Mars, chez

A. LAVIGNE,

Éditeur de musique.

Importateur de pianos et harmoniums,

25, rue Saint-Jean (Banque d'Épargne), Québec.

## LA POUDE ALLEMANDE

SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Épiceries respectables.

## CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O. DIVISION EST

Commencant MARDI, le 11 FÉVRIER, les trains pour cette division partiront comme suit:

Départ d'Hochelaga	Arrivée à Québec
Express	10.10 p.m.
Méle	3.50 p.m.

### DE RETOUR:

Départ de Québec	Arrivée à Montréal
Express	7.30 p.m.
Méle	10.10 a.m.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard.

Billets en vente aux bureaux de Starnes, Leve & Allen, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelaga et du Mile-End.

J. T. PRINCE,  
Agent-gén. des Pas.

Montréal, 7 février 1879.

**\$10 à \$1,000** Places dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnent. Adressez: BAXTER & CO., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

## PETIT MOIS DE ST-JOSEPH

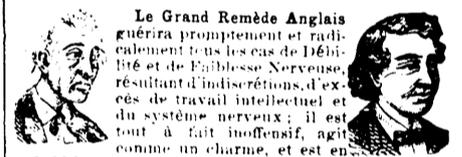
Pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une Aveuaine, par l'auteur des "Paillettes d'Or"

Jolie brochure in-32 de 68 pages.—Prix: 5cts chaque, 40cts la douzaine, \$3.00 le cent. Montréal: Librairie St-Joseph—CADREUX & DEROME, 207, rue Notre-Dame. L'auteur de ce pieux opuscule dédie son modeste travail à l'ange gardien de la Sainte-Famille, et le prie d'aller semer ces pieuses pensées dans les murs bénis de la famille chrétienne.

«Là, jour après jour, elles germent sous votre influence, «échauffées» louchement par la prière et la méditation, et elles produisent ces gracieuses vertus qui font le charme du foyer: la piété, le travail, la concorde, le support, l'amabilité.»

Inutile de faire l'éloge de ce PETIT MOIS, qui est déjà rendu à sa 4<sup>me</sup> édition.

## REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nervouse, résultant d'insouciance, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

La Compagnie de Médecine de Gray, Windsor, Ont.

Il est vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

## AVIS!

## The Scientific Canadian

AND  
PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes.

TELE QUE  
HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

## THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,  
5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.